

ATOUT RISK MANAGER

LA REVUE
DES PROFESSIONNELS
DU RISQUE
ET DE L'ASSURANCE

Portrait

Sylvain Guiheneuf,
directeur des
risques et des
assurances
de Safran



— P. 06

Métier risk manager

Réseau international : rencontre avec
Patrick Fiedler, président de GVNW et
vice-président senior des assurances de BASF

Formation à la loupe : première
formation Cefar Stratégie risk
management intra-entreprise et
catalogue 2024 d'Amrae formation

Formation à la loupe : l'Amrae
va former les collaborateurs
des Medef territoriaux

Le rendez-vous des assurtechs
— P. 40

Veille et position

Règlement européen sur
l'intelligence artificielle :
où en sommes-nous ?

— P. 52

Actualités de l'Amrae

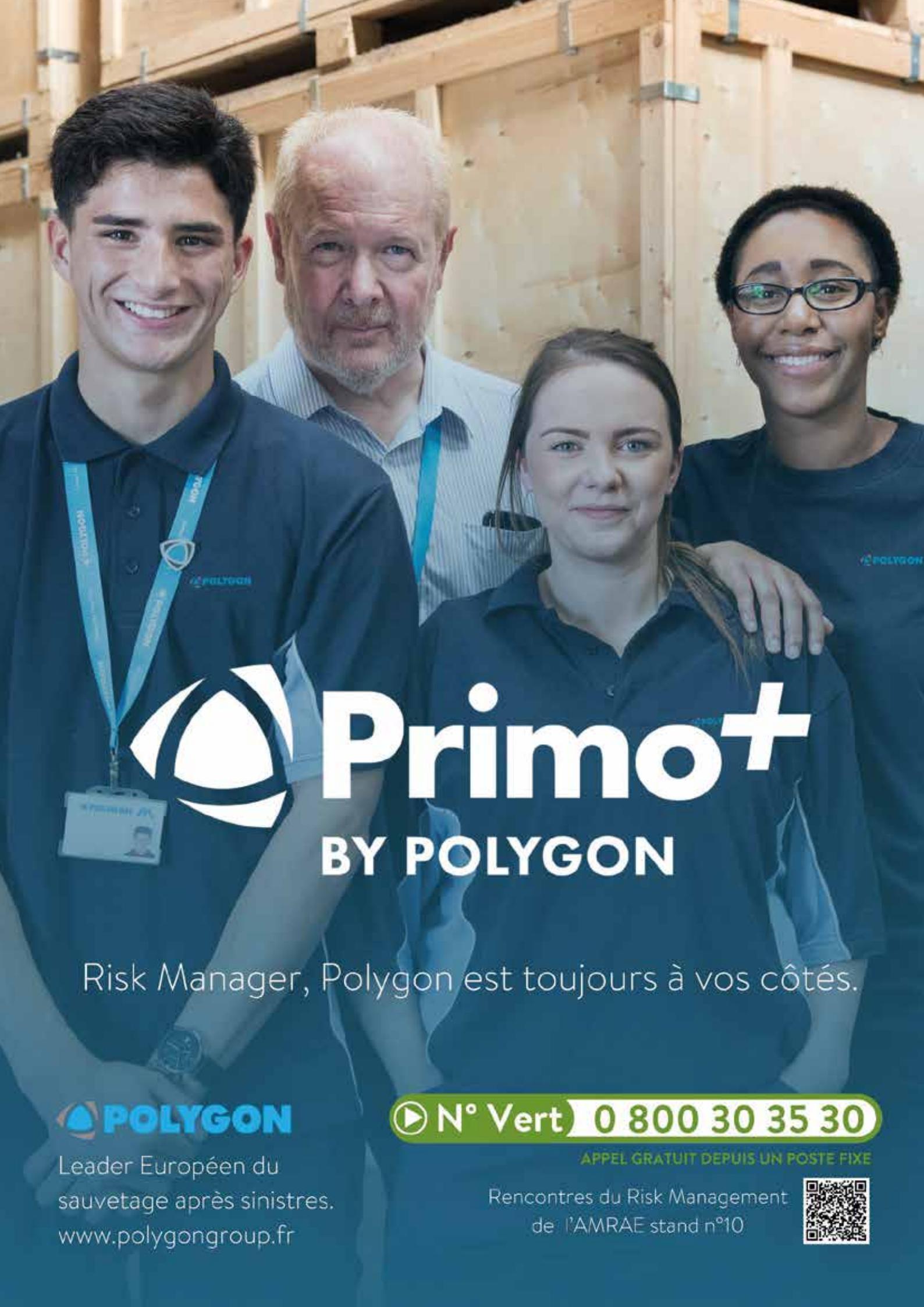
Baromètre de l'engagement pour
le climat : l'actualité influence
la hiérarchie des perceptions
des risques climatiques

Régions : état du marché en PACA
et cyber en Hauts-de-France

Pour l'amour du risque :
les 31^{es} Rencontres Amrae
du risk management

— P. 56





Primo+ BY POLYGON

Risk Manager, Polygon est toujours à vos côtés.



Leader Européen du
sauvetage après sinistres.
www.polygongroup.fr

► N° Vert **0 800 30 35 30**

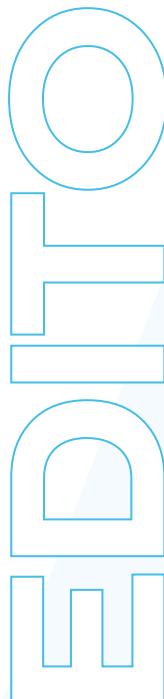
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Rencontres du Risk Management
de l'AMRAE stand n°10





OLIVER WILD
Président de l'Amrae
Directeur des risques
et des assurances de Veolia



Des exigences renforcées

A lors que débute cette nouvelle année, plus que jamais empreinte des ondes de choc liées aux conflits armés et larvés du monde, aux soubresauts géopolitiques ou climatiques, notre métier se voit renforcé par nombre d'opportunités.

Les conflits en Europe, en Afrique, au Proche-Orient nous questionnent au plus intime ; les tensions politiques et sociales nous engagent à toujours plus de vigilance et de sobriété.

Au cœur d'une économie ouverte, sous tension permanente, et d'entreprises qui se doivent d'être responsables, notre métier implique des exigences fortes, avant tout pour nous-mêmes.

L'exigence de la compréhension de ces nouveaux enjeux géopolitiques ainsi que leurs conséquences immédiates et, à terme, sous de multiples angles en prenant en compte les parties prenantes.

L'exigence de l'appropriation de la double matérialité et de sa multitude de cadres et règlements pour guider nos organisations vers encore plus d'attention et de responsabilité sur les conséquences de leurs activités sur le climat et sur la biodiversité, ainsi que sur l'organisation du travail et les impératifs d'une gouvernance efficace et éthique.

L'exigence de remettre les équipes au centre de nos réflexions et dispositifs et de penser avec elles et pour elles l'intégration – maîtrisée – de l'intelligence artificielle, tant dans notre métier de risk manager que dans toute activité opérationnelle.

L'exigence d'obtenir de nos partenaires des garanties justes et efficientes pour nos organisations et nos collaborateurs dans un monde qui change constamment.

L'exigence, enfin, de prendre des risques, en connaissance de cause, pour une croissance responsable.

Ces exigences, et la rigueur qu'elles impliquent, nous savons et saurons y faire face, car nous avons l'amour du risque. Un amour du risque qui nous réunira du 7 au 9 février prochains pour nos 31^e Rencontres du risk management.

D'ici là, le conseil d'administration et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

1904 . 2024

120 ans

Collomé
Frères

EX
PTE
RT

Demain, aujourd'hui, comme hier...

www.collome.fr

03 EDITO

06 PORTRAIT

Sylvain Guiheneuf, directeur des risques et des assurances de Safran

13 ACTEURS EN VUE

Constitution de la Fédération française des captives d'entreprise (FFCE), présidée par Brigitte Bouquot
Cat'Nat' : la surprise sur les contrats d'assurance bondit en 2025



— P. 17

ÉTAT DU MARCHÉ : MOINS DE TENSION, MAIS PLUS DE PRUDENCE

19 Des signes de détente visibles

19 Le cyber redevient un risque assurable

20 Plus de capacités pour les renouvellements

21 Des risques encore difficiles à placer

23 La prévention au centre du jeu

24 Des incertitudes géopolitiques pas si anodines

25 Huit captives françaises créées depuis la promulgation du décret

26 L'absence de dimension sociale de la captive à la française

26 Une relation tripartite plus qu'essentielle

33 État du marché de l'assurance des entreprises et perspectives 2024



— P. 37

À L'AFFICHE

37 Agenda

38 Revue de presse



— P. 40

MÉTIER RISK MANAGER

40 Réseau international : rencontre avec Patrick Fiedler, président de GVNW et vice-président senior des assurances de BASF

44 Formation à la loupe : première formation Cefar Stratégie risk management intra-entreprise et catalogue 2024 d'Amrae formation

46 Formation à la loupe : l'Amrae va former les collaborateurs des Medef territoriaux

48 Le rendez-vous des assurtechs



— P. 52

VEILLE ET POSITION

52 Règlement européen sur l'intelligence artificielle : où en sommes-nous ?



— P. 56

ACTUALITÉS DE L'AMRAE

56 Baromètre Amrae de l'engagement pour le climat : l'actualité influence la hiérarchie des perceptions des risques climatiques

59 Régions : état du marché en PACA et cyber en Hauts-de-France

61 Pour l'amour du risque : les 31^e Rencontres Amrae du risk management

— P. 74

BULLETIN D'ABONNEMENT

ATOUT RISK MANAGER est une revue de l'Amrae

36, boulevard de Sébastopol - 75004 Paris - Tél. : 01 42 89 33 16 - atourriskmanager@amrae.fr. **Directeur de la publication** : Olivier Wild. **Directeur de la rédaction** : Hubert de L'Estoile. **Rédacteur en chef** : Olivier Coppermann (SEITOSEI.ACTIFIN). **Comité éditorial** : François Beaume, Brigitte Bouquot, Hélène Dubillot, Hubert de L'Estoile, Max Giumelli, Isabelle Gout, Frédéric-Jean Hoguet, Anne Piot d'Abzac. **Conception et coordination éditoriale, secrétariat de rédaction** : SEITOSEI. **Ont contribué à ce numéro** : Journalistes : Nathalie Arrenas, Séverine Charon, Charlotte Cousin, Stéphanie Gallo, Aurélie Nicolas, Charles de Toirac. **Direction artistique et mise en page** : Stéphane Paulin. **Crédits photos** : Cyril Abad/CAPA Pictures/Safran, Abdellah Azizi/CAPA Pictures/Safran, Elekes Andor/Creative Commons, Ludvine B. Photographe, Marc Bathany, Sébastien Borda, Olivier Boucherat, Julien Calvin Dumas, Matthieu Chaillou, Creative Commons, Valentin Curtet, Adrien Daste/Safran, Domenjod/Creative Commons, DR, Raphael Drent, Yves Forestier, GVNW, iStockphoto, Julien Knaub, Laurence Laborie, Aurélie Lamachère/Safran, Alice Lemarin, Éric Malemanche/Encre noire corporate, Marsh France, Jorma Mueller, Nasa/Bill Ingalls, OBO/Clandoeil.fr, Stéphane Olivier/artephoto.com, Rémi Petit, Philippe Quaisse/Pasco, Olivier Rolfe, Sandy Rosencrans/Creative Commons, Claudia Schäfer/BASF-SE, Philippe Stroppa/Safran, Thesupermat/Creative Commons, Charles de Toirac, Wikimédia Commons. **Relations presse de l'Amrae** : amrae-presse@seitosei.com, 06 07 25 04 48. **Régie publicitaire** : FFE - 15, rue des Sablons - 75116 Paris - www.ffe.fr. **Directeur de la publicité** : Patrick Sarfati. **Chef de publicité** : Caroline Martin - Tél. : 01 40 09 66 18 - caroline.martin@ffe.fr. **Responsable technique** : Sophie Rigel - Tél. : 01 53 36 37 85 - sophie.rigel@ffe.fr. **Dépôt légal** : janvier 2024, ISSN 2551-0703. Toute reproduction, même partielle, des textes publiés dans la revue ATOUT RISK MANAGER est interdite pour tous les pays, sans autorisation écrite préalable du directeur de publication. Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC) - 20, rue des Grands-Augustins - 75006 Paris - Tél. : 01 44 07 47 70 - Fax : 01 46 34 67 19. Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation permanente. L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication. Sauf accords spéciaux, les manuscrits, textes et photos envoyés à la rédaction ne sont pas restitués. La citation de marque, nom de firme, etc. est faite sans but publicitaire et ne signifie en aucun cas que les procédés sont tombés dans le domaine public.

Par Nathalie
Arensonas



De haut vol

Sylvain Guiheneuf, directeur des risques et des assurances de Safran

BIO EXPRESS

Un DEA en droit des affaires internationales et européennes en poche, Sylvain Guiheneuf démarre sa carrière à la fin des années 1980 comme juriste au ministère de la Défense, puis dans l'industrie pétrolière chez le Texan Conoco (ex-DuPont de Nemours).

Un peu touche-à-tout, il poursuit dans le secteur bancaire (Société Générale), le BTP (Bouygues), avec une dimension internationale.

Il met finalement le cap sur l'industrie aéronautique et aérospatiale en 1998, qu'il n'a jamais vraiment quittée depuis. D'abord chez Airbus (ex-EADS), où il passe une dizaine d'années, notamment comme responsable juridique en charge de contrats internationaux, d'opérations de fusions-acquisitions et de restructurations.

Il rejoint Safran Electronics & Défense (anciennement Sagem) en 2007 comme secrétaire général et directeur de la conformité, avant de prendre en 2011 la double fonction de secrétaire du conseil d'administration et de chef de cabinet de Jean-Paul Herteman, alors patron de Safran. En 2013, Sylvain Guiheneuf est chargé de coordonner et d'intégrer les acquisitions, les coopérations stratégiques et les restructurations. En 2017, il est nommé directeur des risques et assurances du Groupe et complète sa formation de juriste par un executive MBA à HEC Paris.



« Les enjeux de **sécurité** des vols et de **certification** aéronautique de nos produits sont **l'origine historique de notre ERM.** »

La valorisation du portefeuille de risques, c'est son mantra. On ne saura rien de l'homme, mais tout (ou presque) de sa fonction. Celle dont il a endossé le costume sans pré-méditation en 2017 quand le géant français de l'aéronautique, de l'espace et de la défense lui propose de prendre la direction des risques et des assurances. Depuis, il a revisité le métier et l'a propulsé dans les cercles de décision.

Sylvain Guiheneuf, 58 ans, c'est l'histoire d'un juriste qui occupait des fonctions de gouvernance chez Safran et auquel on a confié la direction des risques et des assurances. L'histoire d'un risk manager qui s'ignorait et qui a fini par installer la fonction au cœur du réacteur du groupe international de l'aéronautique, de l'espace et de la défense. Pour en faire un outil de pilotage stratégique du fournisseur de premier rang d'Airbus et Boeing (moteurs, sièges, cabines, trains et systèmes d'atterrissement, roues et freins, câblages, etc.). Il avait occupé les fonctions de secrétaire du conseil d'administration et de directeur de cabinet de Jean-Paul Herteman, patron de Safran entre 2007 et 2014. « Je n'avais pas imaginé occuper ce poste, ça n'a pas été un choix pré-médité », relate l'intéressé. « Tu m'autorises à revisiter la fonction ? », demande-t-il alors à Bernard Delpit, le directeur financier de l'époque qui lui proposait le poste. Sylvain Guiheneuf ne fait pas que revisiter la gestion des risques

du groupe du CAC 40 né de la fusion de la Snecma et de Sagem et dont l'État est actionnaire à hauteur de 11 %. Il en fait un dispositif clé.

De l'homme, on ne saura rien. « *Humble, rigoureux, très structuré, tout en maîtrise et très pédagogue* », nous glisse une collaboratrice qui a l'occasion de le côtoyer en gestion de crise. Il ne révèle rien de lui, s'y refuse, « *Quel intérêt ?* », lâche-t-il. Le fil conducteur de sa carrière éclectique (défense, pétrole, BTP, banque, aéronautique), c'est l'international, « *avec l'idée d'être impliqué dans le processus de décision* », insiste-t-il.

Une carrière démarrée au ministère de la Défense, comme juriste, où il a visiblement appris les codes de la Grande Muette. De sa vie, ses passions, tout juste apprend-on qu'il aime la voile et Noirmoutier.

Après quelques années fondatrices chez le pétrolier américain Conoco, une étape au service juridique de la Société Générale et un court passage chez Bouygues comme conseiller juridique international pour s'occuper de la zone Europe de l'Est, il rejoint Matra Défense au moment de la constitution d'EADS (devenu ensuite Airbus), comme directeur juridique en charge notamment des fusions-acquisitions. Dans un partenariat public-privé avec l'État, il participe aussi au montage de l'école de formation des pilotes d'avions de chasse, à Cognac.

Intégration de la nacelle du moteur LEAP-1A équipant l'A320neo sur le site de Safran Nacelles à Hambourg.

↓



En 2007, Sagem lui fait un appel du pied pour prendre le poste de secrétaire général de Safran Electronics & Defence, périmètre dans lequel il intervient notamment en fusions-acquisitions, contrôle interne et déjà en risk management. En 2011, il devient secrétaire du conseil d'administration et dirige le cabinet de Jean-Paul Herteman, alors président-directeur général de Safran. Puis, il prend entre 2013 et 2016 le pilotage de l'intégration des acquisitions (*post merger integration*), les coopérations stratégiques et les restructurations, au moment où la politique du Groupe est de rééquilibrer ses activités équipement et propulsion par de nombreuses opérations de croissance externe.

Début 2017, il passe aux risques, change de costume et l'ajuste à sa taille. À l'occasion d'un contrôle de l'Agence française anti-corruption (AFA) en 2020, Sylvain commente : « *Safran, c'est un groupe d'ingénieurs, bons élèves. Nous étions préparés en amont au dispositif Sapin 2.* » L'AFA tique toutefois sur l'absence de certaines cartographies de risques. « *Il y avait quand même des trous dans la raquette, la cartographie n'était pas encore complètement accessible pour tous*

métiers. » Et chez Safran, formé de 13 filiales opérationnelles, ils sont légion. Est ainsi lancée en 2020 une concertation du Groupe dans l'objectif de réorganiser le déploiement de l'outil de cartographie et de consolider les données avec les risk managers de chacune des filiales jusqu'au plus profond de leur organisation opérationnelle.

Comme le fait chacun des risk managers des filiales du Groupe devant son comité exécutif, Sylvain, en tant que risk manager groupe, planche deux fois par an au sein du comité des risques du Groupe et présente ensuite ces travaux au comité d'audit et des risques. Cet exercice, au-delà des classiques habituels, comprend aussi un focus détaillé sur au moins cinq risques par an, de même qu'un *back-testing* (contrôle *a posteriori*) systématique consistant à comparer la cartographie précédente et les plans de traitement associés aux événements ayant pu affecter Safran pendant les six mois écoulés. S'ajoute une cartographie de risques cibles qui permet de dimensionner les ressources à mobiliser et à budgérer sur cinq ans.

Safran a construit son propre système d'information de gestion des risques (SIGR) à base d'Excel qui « *nous aide à valoriser les risques du Groupe, même si les capacités de modélisation des occurrences offertes par Excel sont limitées* » (5 000 tout de même...), commente Sylvain Guiheneuf.

Par ailleurs, le risk management de Safran a contribué à plusieurs programmes de sensibilisation et de formation des cadres dirigeants et des personnes exposées aux risques en général. Il pilote également des actions de formation plus spécifiques à l'aéronautique, comme un « MOOC » en sept langues sur le risque documentaire, expliquant ce qui peut se dire, s'écrire ou ne doit pas être dit ou écrit...

* Actionnaire à 11 %, l'État dispose de 20 % des droits de vote au conseil d'administration de Safran.

« Safran consacre 75 % de son effort R&T pour réduire l'impact sur l'environnement du transport aérien.

Les assureurs apprécient et utilisent nos notations extra-financières, comme en retour nous utilisons les leurs et tenons à la qualité de leurs engagements. Dans certains cas, ces engagements ESG peuvent même conduire à des ristournes de primes importantes. »

CHIFFRES-CLÉS



Chiffre d'affaires 2022

19,0 Md€



83 000
collaborateurs
dans 27 pays
(à fin 2022)



125 ans d'histoire :
plus ancien
groupe industriel
aéronautique au monde



3^e
acteur mondial
du secteur aéronautique
(hors avionneurs)

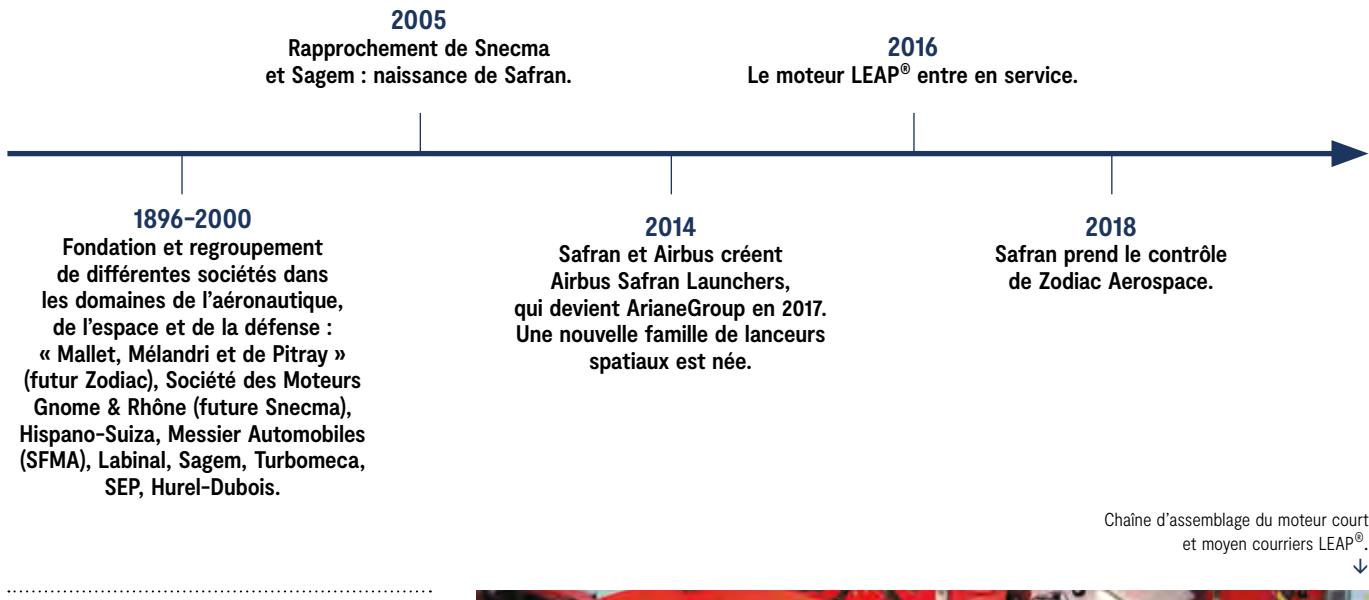


1,54 Md€
de dépenses en R&D
en 2022



1 244
demandes de brevets
déposées en 2022
dans le monde

SAFRAN EN DATES



Force de frappe face aux assureurs

Bien plus que la gestion des risques, ce que Sylvain Guiheneuf défend et a déployé chez Safran, c'est la gestion par les risques. « Les enjeux de sécurité des vols et de certification aéronautique de nos produits sont l'origine historique de notre ERM. » Aujourd'hui, son nouveau défi, c'est la « Value at Risk » (V@R). Graphiques à l'appui, il interrompt l'exercice du portrait journalistique pour présenter ses diapositives et se lancer dans la présentation de sa méthodologie de valorisation du risque. C'est son côté pédagogique. « À l'instar des institutions financières qui valorisent leurs risques au moyen de calculs de V@R, un acteur industriel comme Safran peut aussi mettre en œuvre une modélisation à partir des données opérationnelles issues de son management des risques. Dans la mesure où la V@R correspond au cumul de pertes qui peut être généré par un risque ou un portefeuille de risques, sur un horizon de temps défini, nous pouvons ainsi et au moins pour les risques assurables faire mieux que nos assureurs en fondant nos calculs non seulement sur notre sinistralité, mais surtout sur ces données que peut produire notre ERM », défend-il.

À chaque risque est allouée une valeur. « Nous modélisons sans limite (désormais en langage Python), cela nous permet de mesurer la résilience et la performance du Groupe et de ses filiales, et, in fine, d'améliorer la contribution de l'ERM au pilotage stratégique de l'entreprise. »



Safran a été durement éprouvé ces dernières années. Le Groupe a d'abord dû faire face à la crise du 737MAX – l'avion de Boeing qui a subi deux crashes, en 2018 (Lion Air) et 2019 (Ethiopian Airways) –, cloué au sol pendant vingt mois et dont Safran Aircraft Engines et son partenaire GE Aerospace au sein de la JV CFM International sont le motoriste exclusif. Cette crise industrielle a été presque immédiatement suivie par celle du Covid-19 et une perte de 80 % du chiffre d'affaires, compte tenu de la chute brutale du trafic aérien mondial. Il fallait pourtant garder l'outil industriel armé pour maintenir la chaîne d'approvisionnement et être prêt pour le

redécollage du transport aérien. Lequel ne s'est pas démenti sitôt la page de la crise sanitaire tournée, malgré de nombreuses tensions liées au contexte géopolitique qui s'est complexifié.

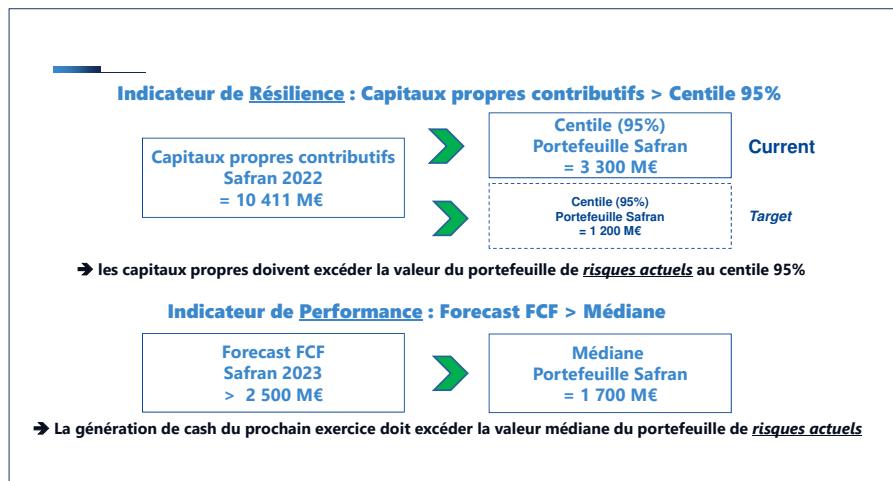
L'un des objectifs prioritaires de Safran était et reste la sécurisation de son accès aux marchés financiers et l'assurance d'être clairement compris par ses parties prenantes financières. « Le dispositif de V@R repose sur deux indicateurs clés qui traduisent à tout moment la résilience du Groupe, mais également sa performance », assure le patron des risques de l'équipementier aéronautique français. ■

Valorisation du portefeuille de risques via « Value at Risk » (V@R).



↑
Câblages du programme A320.

Pour l'Amrae, Sylvain Guiheneuf a illustré la méthodologie avec des chiffres fictifs sur la valorisation du portefeuille de risques actuels et de risques cibles. Les capitaux propres contributifs et les prévisions de flux de trésorerie (FCF) sont des données publiques de 2022.



SYLVAIN GUIHENEF ET L'AMRAE

Entre l'association des risks managers et Sylvain Guiheneuf, le ciel pourrait être plus dégagé. Rigoureux, pédagogue, le patron des risques de Safran attend de l'Amrae, dont il est adhérent depuis 2017, « davantage d'échanges et de partage des travaux ». Notamment en apportant aux débats ceux qu'il a mis en œuvre chez Safran pour compléter son dispositif ERM : la valorisation des risques au moyen de calculs de « Value at Risk » (V@R), comme le font les institutions financières, qui permet d'évaluer « un montant de pertes que peut générer un risque ou un portefeuille de risques pour une probabilité d'occurrence et sur un horizon de temps donnés », explique-t-il. Intarissable sur le sujet, il veut mieux partager le fruit de ses travaux et engager des échanges avec la communauté des risk managers, via l'Amrae.

Avec « Value at Risk », « nous pouvons ainsi et au moins pour les risques assurables **faire mieux que nos assureurs en fondant nos calculs** non seulement sur notre sinistralité, mais surtout **sur ces données que peut produire notre ERM.** »

→Trois questions à...

Pascal Bantegnie, directeur financier Safran



« Notre dispositif ERM alimente la **prise de décision** et contribue à permettre à Safran de **réaliser sa stratégie.** »

Qu'attendez-vous de votre dispositif d'ERM (enterprise risk management) ?

Le dispositif de management par les risques de Safran est culturellement très ancré dans le Groupe. Il a démontré sa pertinence et sa robustesse au cours des crises récentes, depuis les accidents du Boeing 737MAX en passant par la crise Covid-19 qui a violemment affecté le secteur aérien. Il a permis de contribuer à anticiper certaines crises et à les traiter avec la réactivité et l'adaptabilité adéquates. Il a surtout contribué à mobiliser les ressources nécessaires au redémarrage des opérations du Groupe au mieux et au plus vite pour faire face à une forte montée en cadence, alors même que sa chaîne d'approvisionnement mondiale reste fragile. C'est un dispositif qui alimente la prise de décision et contribue à permettre à Safran de réaliser sa stratégie.

« Value at Risk » a-t-il fait évoluer l'appréhension et la compréhension du Groupe, du conseil d'administration, des banques ou marchés obligataires et des assureurs ? Est-ce déclinable dans votre filière (Gifas) et chaîne d'approvisionnement afin de les rendre plus robustes ?

Notre ERM est désormais doté d'une capacité de calcul de la valeur des pertes potentielles que peut générer un portefeuille de risques, exactement comme le font communément les établissements financiers (banques et assurances) en réponse aux contraintes de solvabilité auxquelles ils sont réglementairement exposés. Cette

approche par calcul de « Value at Risk » a permis de préciser l'évaluation de nos risques et tend à renforcer la robustesse et la maturité de notre ERM. Ce dispositif vise aussi prioritairement à nourrir nos échanges et négociations avec nos assureurs. Par ailleurs, les mesures de résilience et de performance qu'il nous permet peuvent être un atout différenciant auprès de certaines parties prenantes externes, investisseurs ou marchés financiers. Enfin, ce dispositif contribue à structurer des échanges au sein de la filière aéronautique avec les principaux donneurs d'ordre, en ciblant prioritairement certaines actions de maîtrise des risques générés par nos fournisseurs et sous-traitants via des initiatives coordonnées en France par le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (Gifas), comme Aero Excellence.

Comment projetez-vous le management des risques dans dix ans dans un groupe industriel au cycle long ?

Notre ERM prend en compte le temps long des programmes aéronautiques, certains avions ayant une durée d'exploitation pouvant dépasser les quarante ans. Si les calculs de « Value at Risk » nous amènent à travailler sur un horizon proche, le dispositif, en revanche, n'est pas limité dans le temps. Il contribue ainsi à la modélisation des risques auxquels Safran est exposé actuellement dans son engagement pour la décarbonation de l'aviation à horizon 2050. Ce dispositif est ancien au sein du Groupe car il est né de la maîtrise de la sécurité des vols, qui est spécifique à l'aviation et représente notre priorité n° 1. Il s'est adapté, renforcé au fil du temps et poursuit ses efforts d'amélioration continue sans relâche. I



Swiss Re

Corporate Solutions



Prenez le contrôle des risques pouvant affecter votre chaîne d'approvisionnement

Les chaînes d'approvisionnement sont exposées à des événements globaux tels que la COVID, des conditions météorologiques extrêmes et l'instabilité géopolitique. Comment pouvez-vous identifier les maillons faibles, quantifier et évaluer les risques, et gérer vos fournisseurs ?

L'application Supply Chain Resilience vous permet de créer un jumeau numérique unique représentant votre réseau de manière holistique. Enrichissez votre compréhension du risque grâce aux connaissances de Swiss Re et d'autres experts afin de modéliser facilement des scénarios futurs.

Ce n'est qu'un exemple des nombreuses fonctionnalités de notre nouvel outil digital Risk Data & Services qui fonctionnent toutes depuis une plateforme puissante, privée, sécurisée et neutre. Gardez le contrôle sur les risques liés aux événements naturels ou non, aux changements climatiques, pouvant affecter vos actifs physiques et votre chaîne d'approvisionnement.

Vous trouverez plus d'informations sur **corporatesolutions.swissre.com**

Les références à Swiss Re (ou Swiss Re Corporate Solutions) dans le présent document renvoient collectivement aux filiales de Swiss Re SA, qui comprend VSR Insurance Solutions, LLC. Pour obtenir une liste de ces filiales, veuillez consulter swissre.com. Les produits et services décrits dans cette communication sont proposés aux États-Unis par VSR Insurance Solutions, LLC, opérant sous le nom de « VSR Insurance Solutions » dans l'État de Californie » (Lic. N° 0G22039), et opérant sous le nom de « VSR Insurance Services, LLC » dans l'État de New York, et peuvent ne pas être disponibles dans tous les États. VSR Insurance Solutions, LLC n'est pas une société de souscription aux États-Unis ; la description des produits et services dans cette communication n'est en aucun cas fournie dans le cadre de la vente, de la sollicitation, de la négociation ou de l'émission d'une police d'assurance et ne fournit aucune couverture d'assurance.

ASSUREZ VOTRE SÉCURITÉ FACE AUX HACKERS !

Vous pouvez à tout moment faire face à une attaque Cyber. Avec AIG, des partenaires vous accompagnent dès les premières minutes pour vous aider à anticiper, gérer et résoudre les conséquences d'une attaque cyber. AIG vous guide 24 h/24 et 7j/7 à travers le monde pour vous protéger dans un environnement toujours plus connecté.



Pour en savoir plus, www.aig.com/fr/cyber

Les assurances et services sont fournis par AIG Europe SA. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com/fr.

AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex - Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

Ils et elles ont bougé

Thomas Bertolini, précédemment responsable risques et assurances chez **Indigo Group**, est désormais responsable risques et assurances chez **RATP Développement**.

Timothée Djie, anciennement risk manager (division Alliages) chez **Eramet Aubert & Duval**, est maintenant risk senior specialist chez **Dassault Systèmes**.

Auparavant risk manager assurance chez **Labeyrie Fine Foods**, **Aurélien Legendre** est dorénavant responsable des assurances groupe chez **Auchan Retail International**.

Thomas Lelong était responsable assurances chez **Edenred**. Il devient responsable assurances et prévention chez **Hermès International**.

Précédemment responsable assurance et gestion locative à l'**Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre**, **Pierre Ngotte** est désormais chef du bureau des assurances au **Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**.

Anne-Florence Tastet, anciennement risk manager chez **EY & Associés**, est dorénavant responsable risques/conformité chez **Britvic Teisseire International**.

En vue

La Fédération française des captives d'entreprise (FFCE) est constituée, présidée par Brigitte Bouquot.

Association loi 1901, ses membres sont des personnes morales. Elle a vocation à être l'association professionnelle représentative des filiales captives d'assurance et de réassurance d'entreprises domiciliées en France. Elle veille en priorité au développement des captives domiciliées en France, en partenariat avec les acteurs du marché.

Plus largement, la FFCE vise à renforcer l'implication de l'entreprise dans l'assurance de ses propres risques – en les mutualisant et dans le temps dans une approche « d'autoassurance » – afin d'optimiser la gestion des risques face à la montée des périls, en complément du marché.

La FFCE contribue au développement de l'écosystème français en fédérant également les partenaires des entreprises – courtiers, assureurs, réassureurs, actuaires, avocats, conseils, experts, etc. – dans une logique de filière. À ce titre, elle est la voix directe des entreprises dans le débat public sur tous les sujets risques et assurance des entreprises, complétant celle de l'Amrae dans la même vision stratégique.

La nouvelle fédération s'appuie sur l'expertise et les retours d'expérience de tous ses membres dans les travaux des commissions, notamment en matière de « gouvernance », afin d'accompagner la mise en œuvre du « modèle français » des captives et de veiller à sa bonne application par les responsables en entreprise dans le respect de Solvabilité II. ■

Cat'Nat' : la surprime sur les contrats d'assurance bondit en 2025.

Sans attendre les conclusions de la mission sur l'assurabilité des risques climatiques, le Gouvernement a augmenté la surprime Cat'Nat' de 12 à 20 %. La mauvaise nouvelle est tombée en pleine trêve des confiseurs par un arrêté du 22 décembre 2023 publié le 28. Cette hausse conséquente, assise notamment sur les contrats dommages des entreprises, évoquée à l'automne, sera effective le 1^{er} janvier 2025.

Pour les entreprises, le surcoût global est estimé à 500 millions d'euros. Le secteur de l'industrie est particulièrement impacté, ce qui va à l'encontre de la réindustrialisation de la France prônée par l'exécutif.

Accumulant les déficits, le régime Cat'Nat', né en 1982, a montré des signes de faiblesse ces dernières années. Pour le préserver, il devait donc évoluer. La Caisse centrale de réassurance (CCR) qui, comme France Assureurs, gère ce régime, défendait ses propres intérêts, prônait une hausse de ses ressources grâce à un relèvement des surprimes Cat'Nat' payées par les assurés, entreprises et particuliers.

La hausse de la surprime Cat'Nat' était donc attendue, mais à un niveau inférieur, à 18 % au lieu de 20 %. Lors de son audition par la mission intergouvernementale, l'Amrae avait expliqué n'être pas hostile au principe de solidarité des entreprises au bénéfice des particuliers, soulignant cependant que le relèvement de la surprime devait s'accompagner d'une évolution profonde du régime Cat'Nat'.

Pour l'Association, l'introduction d'un caractère incitatif dans la tarification est indispensable. Il faut récompenser les efforts des entreprises vertueuses, sous la forme d'un bonus/malus dans le calcul de la surprime, basé par exemple sur l'indicateur ou score climat des entreprises de plus de 750 000 euros de chiffre d'affaires, en cours de mise en place par la Banque de France. Ensuite, il faut obliger les assureurs à rétrocéder à la CCR 100 % de la surprime collectée au sein d'un fonds spécifique, ce dernier garantissant au régime Cat'Nat' son indépendance, sa pérennité et sa souveraineté. Ainsi, le fonds s'autosuffirait, ce qui permettrait à la CCR de ne plus se réassurer sur le marché international.

« *La surprime Cat'Nat', la surprime Gareat pour les attentats... Nous comprenons que la solidarité joue et que les entreprises payent leur part, mais il est légitime que nous ayons davantage d'informations sur les ressources collectées auxquelles les entreprises contribuent largement, sur la manière dont celles-ci sont utilisées. Nous savons par exemple qu'il y a un transfert net entre ressources et indemnisations des entreprises vers les particuliers, mais nous aimerais plus de transparence et d'informations* », pointe l'Amrae. La mission sur l'assurabilité du risque climatique doit rendre ses conclusions. L'Association espère que cette publication donnera lieu à des discussions constructives avec l'exécutif sur ses propositions. ■

Nouveaux adhérents entre mi-septembre et décembre 2023

Ils ont rejoint l'Amrae

Nahima Aitkaid

Responsable maîtrise des risques
Institut Pasteur

Sabrina Attia

Avocate
Cabinet ATTIA

Perrine Authier

Responsable juridique
CNIM Systèmes Industriels

Laurence Benoit

Responsable assurances
Arkema

Lydie-Anne Berthézène

Avocate
PBA Legal

Florence Bony

Responsable assurances et immobilier
Eurea

Laure-Anne Chauveau

Responsable assurances groupe
Groupe Rocher

Florence Chevet

General counsel APAC / Europe -
XL Insurance Company SE
AXA XL

Estelle Coquelle

Responsable soutien au management
de projet
MBDA France

Christine Costard

Head of risk
BDO France

Christina Da Costa

Responsable assurances groupe
Immobilière 3F

Virginie Delacour

Responsable risques et contrôle interne
ITM Entreprises

Karine Derrien

Directrice de l'audit interne
Plaine Commune Habitat

Marc Diez Torres

Expert
Equad RCC

Fabien Ducrot

Directeur audit interne et gestion
des risques groupe
**Manufacture Française
des Pneumatiques Michelin**

Marion Duverneix

Responsable assurance
Groupe Transports Vallée

Fatima Ettahri

Risk manager
Immobilière 3F

Aurélie Faucher

Directrice de projets
Klesia

Sarah Fonteneau

Risk manager
Iliad

Guy Gras

Directeur gouvernance et conformité
Groupe Rocher

Sandra Graslin-Latour

Avocate associée
Racine Avocats

Jiaxin Guo

Directrice
Klesia

Guylène Havre

Risk manager
Orange

Étienne Hoorelbeke

Responsable de la souscription
des assurances France
Aéroports de Paris

Anne Joly

Risks and sites operations director
Thales AVS France

Daniel Jouffray

Expert
LVS Expertise

Denis Lasman

Chef de bureau adjoint
**Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information - Anssi**

Corentin Le Douget

Chargé de gestion des risques
Haropa Port Paris

Léa Levesque

Secrétaire générale
CL Surveys - Terreum

Lionel Martin

Gérant associé
Praeventia

Philippe Merlin

Chargé de mission risques et politique
Enedis

Constance Mignard

Risk management & insurance manager
Christian Dior Couture

Franck Peraudeau

Auditeur
**Manufacture Française
des Pneumatiques Michelin**

Yves Philip de Laborie

Avocat
BDL Avocats

Céline Pisene

Responsable des risques en entreprise
Air Liquide SA

Yoris Pujol

Direction des risques groupe
Caisse des dépôts et consignations

Bettina Rajaonarison

Responsable technique d'activité
Klesia

Mitantsoa Rakotonainaina

Cheffe de projets risk management
BDO France

Caroline Richard

Directrice finance
Groupe Rocher

Thomas Saillard

Président
**Innov and Co Handicap /
Social Consulting**

Claudia Savin

Directrice des partenariats
International SOS Assistance SA

Julie Segond

Avocate
SCP De Angelis & Associés

Stéphanie Simon

Avocate counsel
Racine Avocats

Jérôme Stoessel

Responsable gestion des risques
Groupe MNCAP / CAP Mutualité

Charles Toitot

Risk manager
Orange

Anne-Catherine Van Rossum

Responsable soutien au management
de projet
MBDA France

Françoise Waeckel

Chargeée de mission risques
EDF

Sandrine Zaplotny-Féron

Compliance & insurance manager
Scor SE



AU BAROMÈTRE

DE SATISFACTION RISK MANAGERS

2019 - 2021 - 2023

VOUS APPORTER LA SÉRÉNITÉ

dans un monde qui change.



BESSÉ

**CONSEIL EN
ASSURANCES**

Depuis plus de 60 ans, avec les mêmes valeurs et la même indépendance, Bessé s'est imposé au fil du temps comme l'un des leaders français. Régulièrement distinguées pour la qualité de leurs services et de leurs conseils, les équipes de Bessé ont pour objectif de construire une relation de confiance durable avec leurs clients.

CB.IARD (commerciallement dénommée « Bessé Industrie & Services ») - Ecrire à : 46 bis rue des Hauts Pavés - BP 80205 - 44002 Nantes Cedex 1
SAS au capital de 253 545 € - Siège social : 135 Boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Paris 873 800 023- Conseil et courtier en assurances-
N° Oris 07 022 453 - www.orias.fr - Liste des fournisseurs actifs disponibles sur www.besse.fr - LMWR 2020 - Crédit photos : Getty Images



XL Insurance

Your global
partner
for progress

Plus qu'un assureur, nous sommes votre partenaire de confiance qui vous accompagne dans votre développement, pour gérer les risques les plus complexes et renforcer la résilience de vos opérations, à tout moment et partout où vous aurez besoin de nous.

Know You Can

axaxl.com/fr

AXA XL est une division du Groupe AXA qui commercialise des produits et des services à travers trois pôles : AXA XL Insurance, AXA XL Reinsurance et AXA XL Risk Consulting. AXA, les logos AXA et XL sont des marques déposées d'AXA SA ou de ses filiales. AXA SA ou ses filiales. © 2024

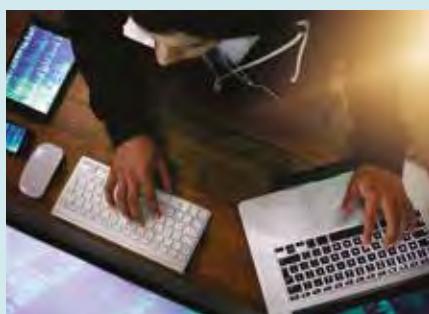
DOSSIER

État du marché : moins de tension, mais plus de prudence

SOMMAIRE



19 Des signes de détente visibles



19 Le cyber redevient un risque assurable



20 Plus de capacités pour les renouvellements



21 Des risques encore difficiles à placer



23 La prévention au centre du jeu



24 Des incertitudes géopolitiques pas si anodines



25 Huit captives françaises créées depuis la promulgation du décret

26 L'absence de dimension sociale de la captive à la française



26 Une relation tripartite plus qu'essentielle



33 État du marché de l'assurance des entreprises et perspectives 2024

Par Aurélie
Nicolas

État du marché : moins de tension, mais plus de prudence

Un marché plus hétérogène que jamais, une réduction des parts à tout va, mais des signes de détente. Coup de projecteur sur l'état du marché vu par ceux qui le font.



Discipliné. Contrasté. Orthodoxe. Fragmenté... les qualificatifs pour caractériser le marché sont variés et nombreux. « *La lecture est plus difficile cette année, il y a beaucoup de vents contraires et peu d'homogénéité dans les politiques de souscription des assureurs. Certains font preuve d'un regain d'appétit, d'autres réduisent leurs expositions sur certains risques...* », résume ainsi Grégory Allard, président de Filhet-Allard & Cie. Cette hétérogénéité du marché n'est que le reflet de l'hétérogénéité des situations dans lesquelles se trouvent les assureurs. « *L'essentiel des assureurs a mené des mesures de remédiation depuis 2019. Ils affichent un ratio combiné de l'ordre de 90 %, parfois moins, et retrouvent de l'appétit afin d'alimenter leur top line. En grands comptes, les dossiers les plus "meritants" (fortes rétentions, bonne sinistralité et prévention, fort levier de prime) peuvent ainsi espérer des renouvellements avec - 5 % à - 10 %. Pour les assureurs middle market, en revanche, les crispations sont importantes, notamment sur les flottes automobiles, en construction et en dommages, du fait de la forte*

sinistralité en France, particulièrement en matière d'événements naturels, et de la forte augmentation des traités de réassurance qui impacte les acteurs ayant de plus faibles rétentions », souligne Frédéric Durot, managing director global P&C de Diot-Siaci. « *Les grands groupes d'assurance affichent de bons résultats, mais certains assureurs domestiques sont plus à la peine, car ils ont été fortement impactés ces deux dernières années par les émeutes et/ou les événements naturels. On observe donc une fragmentation du marché avec des contraintes de souscription plus marquées sur le middle market national* », complète Denis Bicheron, directeur des lignes techniques corporate risk & broking chez WTW.



« **Ne nous fions pas à la relative stabilité des renouvellements.** »

Si l'on regarde l'ensemble du marché, on ne peut pas dire que ça aille mieux. Les bons risques surtarifés ces trois dernières années en dommages vont peut-être tirer leur épingle du jeu. Mais l'impact des récents événements naturels risque d'affaiblir le ratio combiné et les projections pour 2024 des principaux assureurs français. La Caisse centrale de réassurance ne prendra pas tout en charge, à commencer par les effets du vent et une partie des inondations, aujourd'hui limitées à 550 millions d'euros. Les effets de la réassurance encore cumulatifs sont devant nous et pourraient être durs, comme l'an dernier. Il ne faut donc pas se fier à la relative stabilité des renouvellements de juillet. Les appétits pourraient encore être freinés d'ici janvier.

LAURENT BELHOUT
Président-directeur général d'Aon France

« Nous terminons en 2023 le cycle de “hard market” initié fin 2019, amplifié par la pandémie de Covid-19 et **revenons à un marché plus serein.** »

OLIVIER REIZ
Directeur général
de Liberty Specialty Markets

Des signes de détente visibles

Pour autant, tous les acteurs se rejoignent sur un constat : des signes de détente sont visibles, notamment en dommages, après plusieurs années d'un marché très dur et de remédiations en série. « Nous terminons en 2023 le cycle de “hard market” initié fin 2019, amplifié par la pandémie de Covid-19, et revenons à un marché plus serein », estime Olivier Reiz, directeur général de Liberty Specialty Markets. L'appétit des acteurs, bien que segmenté, est bien là et les capacités sont de retour. « Le contexte est porteur avec la remontée des taux d'intérêt, et donc des revenus financiers pour les assureurs. Et même si les traités de réassurance ont beaucoup augmenté, l'impact sur le marché direct n'est pas toujours très flagrant. Sur les grands risques, nous arrivons même à obtenir des baisses de taux, mais pas toujours de primes, compte tenu des revalorisations des valeurs et de l'inflation », précise Sandra Magny, directrice des relations marchés de Marsh France.

Les contrats de durée (*Long-Term Agreements*) ont même refait surface, après avoir disparu, permettant aux clients de stabiliser les conditions sur plusieurs exercices d'assurance et de pouvoir mieux se projeter. « Nous constatons un retour des accords de durée sur deux ans depuis l'an dernier. Ce qui est surtout notable, c'est qu'ils sont signés aux mêmes conditions, sans majoration complémentaire la deuxième année, un signal fort », analyse Frédéric Durot. Seul bémol, les acteurs ne déplient pas toutes leurs capacités et préfèrent réduire leurs parts pour diversifier leur exposition. « En la matière, les assureurs se montrent plus disciplinés que jamais afin de maîtriser leurs résultats et la volatilité de leur portefeuille », estime Frédéric Durot. Les taux se limitent donc à 30 ou 40 %



« Sur les grands risques, nous arrivons à obtenir des baisses de taux, mais pas toujours de primes, compte tenu des **revalorisations des valeurs et de l'inflation.** »



SANDRA MAGNY
Directrice des relations
marchés de Marsh
France

en apéritif, contre les 50 % que l'on a pu connaître il y a quelques années.

En responsabilité civile aussi, les conditions sont plus souples, exception faite des entreprises ayant des expositions aux États-Unis, compte tenu notamment des *nuclear verdicts*, ces jugements accordant des indemnités extrêmement élevées dans les affaires de responsabilité civile outre-Atlantique (lire notre article dans *Atout Risk Manager* n° 37).

Enfin, on assiste à une vraie détente sur les lignes financières, avec des baisses pouvant atteindre 15 à 20 % en responsabilité civile des mandataires sociaux (*Directors & Officers Liability*).

Le cyber redevient un risque assurable

C'est la bonne nouvelle de cette fin d'année, le risque cyber, longtemps mis de côté, est considéré à nouveau par le marché comme un risque « assurable » et connaît des réductions à deux chiffres. « Le risque cyber a été très impacté par le redressement des conditions : hausse des prix, réduction des capacités... Nous assistons à un retour à la normale », synthétise Delphine Leroy, directrice générale de QBE France. Le fruit des efforts de prévention des entreprises, qui ont répondu aux exigences accrues des assureurs. Difficile en effet aujourd'hui pour les entreprises d'espérer trouver une couverture sans avoir au préalable pris des mesures de vigilance, comme la mise en place d'un système d'authentification multifacteurs (MFA). « Pour les entreprises les plus vertueuses, nous avons même réussi à supprimer les sous-limites rançongiciel et les quotités non garanties », explique Grégory Allard. « L'arrivée de nouveaux acteurs a également permis d'apporter de nouvelles capacités de couverture en cyber, tout en offrant des parcours de souscription simplifiés et différenciants vis-à-vis des acteurs traditionnels. Les assurtechs ont une approche globalisée qui va bien au-delà d'une simple logique indemnitaire, embarquant des solutions d'analyse, de quantification et de prévention du risque pour une meilleure maîtrise des expositions », précise Sébastien Lenne, directeur IARD de Verlingue.

Attention toutefois à un excès d'optimisme, prévient Julien Guénot, country manager pour la France chez AXA XL : « *C'est une ligne majeure qui alimentera le marché des grands risques d'assurance, nous y croyons vraiment, mais nous restons très prudents. Le risque cyber n'est pas sorti d'affaires, il est juste silencieux pour le moment, car nombre de sinistres sont très probablement occultés par les rétentions.* »



« **Le risque cyber est sur une trajectoire vertueuse.** »

Il était encore très difficile de trouver des capacités l'an dernier en cyber, peu d'assureurs voulaient se placer en première ligne, et les points d'attachement étaient très hauts, avec des franchises élevées. Les choses ont radicalement changé cette année et le marché se détend. Cela s'explique par une moindre sinistralité et une plus grande maturité des entreprises quant à la gestion du risque cyber : nombre d'entre elles ont mis en place une gouvernance adaptée, une sensibilisation des utilisateurs et des outils de type EDR (*Endpoint Detection and Response* - détection et réponses des terminaux), authentification à plusieurs facteurs (MFA - *Multi Factor Authentication*) et SOC (*Security Operations Center* - centre de sécurité des opérations). Cette prise de conscience était déjà en marche chez les grands groupes et certaines ETI, mais cela se démocratise de plus en plus. Notre rôle de courtier est de continuer à accompagner nos clients sur ces sujets afin qu'ils gagnent en maturité et présentent un risque acceptable par le marché. Cette trajectoire vertueuse, il faut le reconnaître, est aussi le fruit du travail d'évangélisation mené notamment par l'Anssi et l'Amrae.

GRÉGORY ALLARD
Président de Filhet-Allard & Cie

Plus de capacités pour les renouvellements...

Un contexte de bon augure pour les renouvellements 2024 ? « *Nous avons moins de difficultés à boucler les programmes de coassurance. L'afflux de capacités a inversé le rapport de force sur certains risques. L'an dernier, il n'était pas toujours facile de trouver le dernier pourcentage, et là nous faisons des arbitrages et challengeons les assureurs* », constate Cyrille Brand, directeur commercial chez Marsh France. Cette effervescence sur l'apéritif s'explique en partie par le retour d'acteurs anciens qui retrouvent de l'appétit, comme AIG, HDI ou Chubb. Mais aussi, et surtout, par l'arrivée opportuniste de nouveaux entrants comme Everest Insurance, Volante, VHV et bientôt Sampo. « *Le marché français demeure très attractif pour de nouveaux acteurs, à la fois de par sa compétitivité, son assiette d'assurance et sa maturité* », analyse Fabien Vaillant, directeur responsable de la souscription chez QBE France. « *L'arrivée de nouveaux entrants a permis d'apporter de nouvelles capacités sur le marché français. Cela peut parfois créer des situations de surplacements, comme en dommages aux biens, ou de surcapacités, comme en assurance maritime et transports* », explique Patrick Thiels, directeur délégué d'Allianz Commercial France. « *Ces acteurs ne cassent pas le marché, au contraire, ils profitent des conditions actuelles de prix élevés* », remarque Grégory Allard. Mais ils se positionnent comme suiveurs et non comme leaders. « *Ils ne sont pas encore en état d'être apériteurs, car ils ne sont pas armés pour gérer les sinistres et les services IT* », commente Laurent Belhout, président-directeur général d'Aon France - CEO France/Belgique/Luxembourg/Maroc. « *Ils sont plutôt suiveurs pour le moment, mais certains ont de l'ambition et pourraient prendre exemple sur des acteurs qui ont su récemment se faire une place sur le marché, en seulement quelques années* », estime Jean-Christophe Lapeyre, directeur des placements IARD de WTW. Une chose est sûre : « *Ces nouveaux entrants créent une pression en matière de recrutement et obligent les compagnies à renforcer leur marque employeur et leur stratégie de rétention des talents* », avertit Benoit Chasseguet, président de Chubb France.



« L'afflux de capacités a inversé le rapport de forces sur certains risques. L'an dernier, il n'était pas toujours facile de trouver le dernier pourcentage, et là **nous faisons des arbitrages et challengeons les assureurs.** »

CYRILLE BRAND
Directeur commercial
chez Marsh France



« Le marché français demeure très attractif pour de nouveaux acteurs, à la fois de par **sa compétitivité, son assiette d'assurance et sa maturité.** »

FABIEN VAILLANT
Directeur responsable
de la souscription
chez QBE France



« **L'arrivée de nouveaux entrants a permis d'apporter de nouvelles capacités sur le marché français.** Cela peut parfois créer des situations de surplacements, comme en dommages aux biens, ou de surcapacités, comme en assurance maritime et transports. »

PATRICK THIELS
Directeur général
d'Allianz Commercial
France



... mais des risques encore difficiles à placer

Pour certains secteurs d'activité, les signes de détente ne sont pourtant pas d'actualité. Qu'ils soient sinistrés ou jugés trop « dynamiques » de par leurs process ou leur forte charge calorifique, ils font peur aux assureurs. Les courtiers peinent donc à réunir les capacités nécessaires et arbitrent entre franchise *aggregate*, coassurance et solutions de transfert alternatif des risques (ART). « *Il est aussi possible de trouver des capacités sur d'autres marchés. Londres bien sûr, mais aussi la Belgique, l'Italie, l'Espagne... Cependant, cela ne permet pas d'échapper à un plan de prévention au cordeau* », affirme Laurent Belhout.

Parmi les secteurs concernés, citons : l'agroalimentaire, le traitement de surface, les locations de courte durée, le transport public de voyageurs, le bois, le traitement des déchets et le recyclage, etc. « *C'est déroutant pour les entreprises, car il s'agit pour la plupart d'activités relevant de l'économie verte ou de l'économie circulaire, participant au grand projet de transition de nos sociétés. Malheureusement, ces secteurs demeurent "sinistrogènes" et la longue période de conditions de transfert à bas coûts qui a précédé le redressement du marché n'a pas incité à maintenir un niveau de prévention soutenu dans de nombreux cas. Cela a réduit l'appétit des assureurs, qui affichent une réelle orthodoxie dans l'analyse de la qualité des risques* », estime Sébastien Lenne. « *Il y a un décalage entre la perception des assureurs et la transformation vertueuse de certaines entreprises de ces secteurs, qui ont fait de gros efforts en termes de prévention et d'innovation, dans la valorisation des déchets notamment. Le marché doit être à l'écoute et accompagner ces changements* », renchérit Grégory Allard.

Parmi les risques difficiles à placer, on trouve également des risques liés à la transformation des entreprises et à la transition « net zéro » : « *Le marché n'est pas encore mûr pour ces risques et les clients peuvent avoir des difficultés à trouver des solutions. C'est pour cela que nous avons choisi d'élaborer des solutions sur mesure, dans une optique de partenariat durable* », explique Benoît Chasseguet pour Chubb.



Plateforme SIGR

Une solution collaborative de **Gestion des Risques & Assurances** adaptée à votre environnement d'aujourd'hui et préparée pour intégrer vos évolutions de demain.



Simple d'utilisation, modulaire et personnalisable.

Grâce à sa collecte de valeurs optimisée en temps et fiabilisée en qualité, la Plateforme Visiativ SIGR vous permet de piloter vos activités Risques & Assurances en fédérant votre communauté d'acteurs autour d'un référentiel unique, commun et partagé dans une vision géo-décisionnelle à forte valeur ajoutée.



CERTIFICATION AFAQ ISO/IEC 27001
PAR AFNOR CERTIFICATION

Contact : Christophe BOUVARD - +33 6 37 85 89 17 - christophe.bouvard@visiativ.com
212 rue de Bercy - 75012 Paris - France

La prévention au centre du jeu

Pour ces risques difficiles comme pour les autres, la prévention reste de mise. « *La prévention n'est pas une mode, c'est un prérequis pour gérer et anticiper les risques* », rappelle Julien Guénot d'AXA XL. « *Les assureurs ne lâcheront pas sur le trio rétention/prévention/protection et continueront d'exiger un effort continu, surtout sur les branches ou activités structurellement déficitaires. Mais après plusieurs années de majoration et de contraintes, certains assurés ont l'impression d'un rouleau compresseur qui ne s'arrête pas* », reconnaît Denis Bicheron. « *Pourtant, la prévention a toujours été au cœur des préoccupations des assureurs, même quand la pression était moindre et le marché soft de 2004 à 2017* », rappelle Frédéric Durot. Pour autant, aujourd'hui une entreprise qui n'a pas de plan de prévention aura beaucoup de mal à s'assurer, ou alors à des conditions drastiques.

La prévention conditionne donc l'acceptation globale du risque et son assurabilité. « *L'approche qualitative des risques, et notamment les plans de prévention, reste bien sûr essentielle et nous revenons de plus en plus à une approche plus personnalisée de l'évaluation des risques, principe de base de l'assurance, qui avait été un peu délaissée ces dernières années* », ajoute Sandra Magny. « *L'avantage du retourment du marché, c'est que les entreprises ont pris conscience de la nécessité de prendre des mesures de prévention et de protection solides. En trois ans, elles ont clairement élevé leur niveau de gestion des risques* », se félicite Grégory Allard.

Les entreprises ont aussi compris, accompagnées par les courtiers, qu'elles devaient mieux communiquer sur leurs investissements de prévention. « *Avoir un narratif, un story telling, est essentiel aujourd'hui pour gagner la confiance des assureurs et trouver des conditions acceptables sur le marché* », confirme Laurent Belhout. « *Nous continuons à souscrire au cas par cas, en récompensant ceux qui ont une gestion des risques vertueuse et qui communiquent dessus tout au long de l'année. Il est important de reconnaître les efforts faits en matière de prévention. Clairement, ceux qui ont investi depuis trois ans s'en sont mieux sortis* », reconnaît Fabien Vaillant de QBE. C'est aussi le rôle des courtiers et de leurs ingénieurs de présenter un risque mieux documenté et mieux maîtrisé, et donc assurable à de meilleures conditions. « *Les investissements exigés en matière de prévention permettent d'améliorer les conditions budgétaires mais rarement en proportion de l'engagement consenti, ce qui peut générer de la frustration. La prévention est avant tout un outil de résilience et de pérennité de l'activité des entreprises, le meilleur risque restant toujours celui qui ne se réalise pas* », estime Sébastien Lenne. Un avis que partage Grégory Allard : « *L'assurance doit être vue comme une réponse de dernier recours. La prévention pour une entreprise relève avant tout d'un besoin de préserver ses actifs matériels et immatériels, c'est une responsabilité qu'elle a vis-à-vis de ses collaborateurs, actionnaires et clients. De meilleures conditions tarifaires obtenues auprès des assureurs ne sont que la conséquence de cette stratégie, mais ne doivent*

pas constituer son objectif premier. En cas d'incendie par exemple, les indemnités de l'assureur ne feront pas revenir la clientèle perdue durant les douze mois de travaux, quand l'usine sera flambant neuve... il faut le rappeler aux entreprises. »



« Les assureurs ne lâcheront pas sur le trio rétention/prévention/protection et continueront d'exiger un effort continu [...], certains assurés ont l'impression d'un rouleau compresseur qui ne s'arrête pas. »



DENIS BICHERON
Directeur des lignes techniques corporate risk & broking chez WTW

« La prévention est avant tout un outil de résilience et de pérennité de l'activité des entreprises. »



SÉBASTIEN LENNE
Directeur IARD de Verlingue

Des incertitudes géopolitiques pas si anodines

Les conflits actuels en Ukraine et au Proche-Orient durcissent l'accès à l'assurance des risques politiques et s'accompagnent d'une baisse des capacités qui complexifie la souscription. Les risques de guerre deviennent logiquement plus difficiles à placer, notamment en responsabilité civile, assurance maritime et transports, cyber et aviation. « *En marine, en assurances de personnes et en cyber, la situation géopolitique instable a créé des tensions lors des renouvellements de juillet et cela se poursuit en cette fin d'année. Nous portons une vigilance accrue aux expositions de nos clients dans les zones géographiques particulièrement exposées aux risques de guerre et aux secteurs d'activité impactés par les émeutes et les mouvements populaires* », confirme Christophe Zaniewski, directeur général pour la France, la Belgique et le Luxembourg chez AIG. « *Les risques de violence politiques et de terrorisme n'étaient pas jusqu'ici dans la priorité d'achat des entreprises. C'est désormais le cas, et elles bénéficient immédiatement de ces protections compte tenu de la matérialisation actuelle de ces risques* », pointe Julien Guénot.

Quant aux risques ordinaires, ils subissent des exclusions en Ukraine, en Russie et autour de la mer Noire... « *À l'instar des conflits entre pays, les conflits sociaux sont des foyers de fragilisation des entreprises, comme on le voit aux États-Unis, où la grève chez des constructeurs automobiles met sous tension toute la filière* », illustre Frédéric Durot. « *Les garanties émeutes et mouvements populaires restent également difficiles à placer et les discussions se font au cas par cas, selon le degré d'exposition et la nature de l'activité* », confirme Grégory Allard, avant d'ajouter : « *Ce qui est complexe pour les acteurs, c'est d'évoluer dans un monde multi-inducteurs marqué par une instabilité ambiante : marchés financiers, cours des matières premières, tensions géopolitiques, catastrophes naturelles...* » De fait, le marché subit toujours les effets de la guerre en Ukraine et de l'inflation (+ 5,6 % en 2023), avec un coût moyen des sinistres en hausse à fréquence identique qui impacte les comptes de résultat des entreprises. « *Les incertitudes géopolitiques pèsent également sur la chaîne d'approvisionnement, qui fonctionne souvent à flux tendu. Les garanties de carence sont évidemment scrutées à la loupe par des assureurs très attentifs à leur cumul d'expositions. Les capacités n'évoluent pas et les conditions de souscription sont de plus en plus strictes* », indique Sébastien Lenne. « *Les tensions géopolitiques influencent également l'environnement*

réglementaire : les sanctions, en particulier, peuvent avoir un impact sur les couvertures », précise Benoît Chasseguet. Enfin, les catastrophes naturelles ne sont pas en reste en termes d'instabilité, et les deux dernières tempêtes Ciara et Domingos se hissent à la 5^e place de l'histoire de l'assurance française avec des dommages évalués à de 1,3 milliard d'euros (dont la moitié assurée). « *Depuis le début de l'année, les événements Cat'Nat' en France ont donné lieu à 1,1 milliard d'euros d'indemnisation* », rappelle Patrick Thiels.



« **Aucun continent n'est épargné par les tensions géopolitiques.** »

L'Afrique est déstabilisée en raison de coups d'État récurrents et de la propagation d'un sentiment populiste. L'Amérique latine est touchée par des émeutes d'ampleur et la situation politique en Argentine représente une nouvelle source d'incertitudes. L'année prochaine est aussi une année électorale aux États-Unis : ce pays géopolitiquement stable devient paradoxalement une source d'incertitude pour le marché. Nous revoynons en conséquence nos expositions, au cas par cas, afin de pérenniser la qualité de notre portefeuille et assurer une gestion optimale des sinistres. Nous sommes d'ailleurs le premier assureur du marché à avoir indemnisé un sinistre relatif à des destructions de guerre en Ukraine !

OLIVIER REIZ
Directeur général de Liberty Specialty Markets





« Le défi des polycrises est passionnant. »

Avec plusieurs crises qui se superposent, nous vivons un moment passionnant pour le marché des grands risques, qui n'a jamais connu une telle opportunité de retrouver ses lettres de noblesse et de répondre aux principaux défis de notre époque : le changement climatique, l'intelligence artificielle et les tensions géopolitiques. Ce sont des défis incroyables qui posent la question du long terme : en vingt et un ans, je n'ai jamais vu une telle mobilisation d'acteurs ayant envie de construire ensemble pour mieux gérer les risques et accompagner les opportunités. Et les risk managers y ont bien sûr une place centrale. Cela passe par l'innovation et par le partage de connaissances et d'expertises, devenu plus facile et naturel grâce aux nouvelles technologies. Notre entité AXA Climate en est une bonne illustration.

JULIEN GUÉNOT
Country manager pour la France chez AXA XL



« Les polices sont le reflet du contexte réglementaire. »

Les textes de polices reflètent des tendances structurelles liées à un environnement réglementaire en rapide évolution. L'attention est portée sur la protection des consommateurs, la cybersécurité et la protection des données, ainsi que sur la criminalité financière. On prévoit d'autres évolutions réglementaires liées à l'ESG et à l'intelligence artificielle. Un travail fondamental est effectué pour comprendre les impacts et adapter les produits, les textes et les exclusions, tout en préservant la protection et la qualité du parcours client. Les polices tiennent aussi compte des nouveaux risques. Aujourd'hui, les acheteurs d'assurance exigent une couverture pour des risques émergents et plus intangibles, liés par exemple à la transformation numérique et au changement climatique, entraînant une hausse de l'innovation. En conséquence, nous devons investir considérablement dans l'amélioration des capacités d'analyse et de développement de produits afin de répondre précisément aux nouveaux besoins des clients.

BENOÎT CHASSEGUET
Président de Chubb France

« Nous portons une **vigilance accrue** aux expositions de nos clients. »



CHRISTOPHE ZANIWSKI

Directeur général pour la France, la Belgique et le Luxembourg chez AIG

Huit captives françaises créées depuis la promulgation du décret

La grande nouveauté sur le marché cette année est aussi la parution du décret du 7 juin 2023, qui favorise la création de captives de réassurance en France et répond à plusieurs objectifs : permettre la couverture des risques en France en rendant l'économie plus résiliente, favoriser le choix de la France plutôt que du Luxembourg pour la création de nouvelles captives et participer à la démocratisation de ce dispositif auprès des PME et des ETI, comme l'a expliqué Quentin Guérineau, chef du bureau des entreprises et intermédiaires d'assurance à la Direction générale du Trésor*, lors de la dernière Journée Scientifique de l'Amrae. Une avancée saluée par la profession, qui a vu d'un très bon œil la mise en place d'un pôle parisien pour accueillir des captives « à la française ». De nombreux dossiers étaient prêts et attendaient le décret. D'autres sont en cours de constitution. Pour les grands comptes, qui possèdent pour la plupart des captives, le plus souvent au Luxembourg, en Suisse ou en Irlande, leur retour en France n'est pas encore d'actualité.

Le choc de simplification des provisions pour fluctuation de sinistralité (PFS) à la française a en réalité surtout impacté les ETI, des entreprises souvent familiales, pour qui le décret a créé un appel d'air. Nombre d'entre elles, en effet, ne pouvaient pas envisager d'ouvrir une captive à l'étranger, pour des questions d'image, de morale ou d'éthique. « *La parution du décret a désinhibé plusieurs de nos clients ETI. Bravo à l'Amrae qui a beaucoup œuvré, car c'est une vraie avancée. À tel point que d'autres pays européens souhaitent s'en inspirer* », applaudit Grégory Allard. Parmi ces pays qui souhaitent s'inspirer du modèle français figure le Royaume-Uni, qui prévoit de lancer au printemps 2024 une consultation sur une nouvelle réglementation destinée à encourager l'établissement de captives sur son sol.

La plupart des courtiers interrogés ont des études de faisabilité sur la planche pour 2024, mais ils reconnaissent que dans certains cas la pédagogie est nécessaire pour expliquer aux dirigeants que la captive n'est pas un outil d'optimisation fiscale, mais bien un outil de gestion des risques permettant d'assurer à des conditions de prix acceptables des risques difficiles à placer. Une manière aussi de répondre à un marché contraint, voire de s'en déconnecter en partie.

* Depuis septembre 2023, Quentin Guérineau est directeur adjoint du cabinet de la ministre de la transition énergétique.

« Pour nous, la captive est un cercle vertueux qui fait entrer l'entreprise dans une meilleure compréhension des problématiques assurantielles et rééquilibre la relation. L'avantage de ce décret est qu'il nous permet d'avoir une discussion constructive avec nos clients autour de ce sujet », estime Delphine Leroy. Même enthousiasme côté AXA XL : « C'est toujours une bonne nouvelle de voir des captives apparaître, car cela démontre une forte culture du risque dans l'entreprise qu'on accompagne et un intérêt pour la gestion des risques d'entreprise à tous les niveaux de façon sophistiquée. »



« La captive est un cercle vertueux
qui fait entrer l'entreprise dans une meilleure compréhension des problématiques assurantielles et rééquilibre la relation.»

DELPHINE LEROY
Directrice générale
de QBE France



L'absence de dimension sociale de la captive à la française

« De nombreuses captives dans le monde hébergent des programmes de santé-prévoyance (employee benefits), mais la réglementation française ne le permet pas encore, c'est dommage. Espérons que les appels de l'Amrae en ce sens seront entendus », regrette Laurent Belhout. « Apporter les mêmes avantages sociaux à tous les employés d'une entreprise à travers le monde, et pas seulement à ceux qui bénéficient de la sécurité sociale comme en France, permettrait de donner une dimension ESG aux captives », estime Julien Guénot. Rappelons toutefois que créer une captive n'est pas anodin, qu'elle soit domiciliée en France ou non : cela nécessite certains prérequis, comme un volume de primes suffisant, une large surface financière et le constat effectif de risques difficiles à assurer. « Avoir recours aux financements structurés, ou à une captive virtuelle, logée dans le bilan de l'entreprise, peut être une première étape avant de se lancer, une sorte d'antichambre à une future captive », avance Fabien Vaillant.

Une relation tripartite plus qu'essentielle

Dans ce contexte, le trio formé par l'entreprise, le courtier et l'assureur frontalier est un socle fondamental pour le marché. « Cette relation tripartite reste la meilleure dynamique pour la coconstruction de solutions d'assurances pérennes », confirme Patrick Thiels. « Il faut rester humble : il s'agit avant tout d'une relation à deux, organisée par un courtier, qui en garantit la transparence », tempère Laurent Belhout. Pour autant, le rôle du courtier aux côtés du risk manager reste essentiel. « Sur un marché complexe qui a connu un retournement violent, il a pu y avoir des crispations de certains clients qui ne comprenaient pas pourquoi leur assureur historique les lâchait soudain. Malgré cette incompréhension, nous avons réussi à maintenir le dialogue entre assureur et assuré », souligne Grégory Allard. « La relation entre les acteurs du marché doit être basée sur une exigence mutuelle, un partenariat gagnant-gagnant où chacun peut exprimer ses besoins. Le risk manager doit se faire le promoteur de la prévention, voire parfois d'une part d'auto assurance, sans pour autant accepter toutes les demandes de l'assureur », conseille Frédéric Durot.

Désormais, le nerf de la guerre se cristallise autour des échanges de données. « Nos équipes d'analyse de données font un gros travail. En croisant l'ensemble des données à notre disposition, nous sommes en capacité de mieux négocier », confirme Cyrille Brand. « Plutôt que de mettre en place des interfaces de programmation d'application (API), nous avons choisi d'intégrer le partage des données directement dans notre relation avec nos assurés : qu'ils soient PME, ETI ou grands groupes, nous leur ouvrons progressivement l'accès, gratuitement, à notre historique de données, à nos modèles et à nos conclusions, de façon

Alkera.

L'imprévu s'arrête là.



Audit, conseil et prévention



Gestion des risques et expertise



Assistance et réparation



Délégation

Alkera est le nouveau nom du Groupe Polyexpert.

Le Groupe Alkera accompagne assureurs, courtiers et entreprises dans la gestion globale des risques. Du diagnostic technique jusqu'à la réparation en passant par l'expertise de sinistres, Alkera et ses filiales proposent une offre complète avant, pendant et après sinistre.



direction.commerciale@alkera.fr

Les marques qui portent les différents métiers du Groupe continuent d'exister.



Assureur. Entreprises. Helvetia.



- **IARD** : construction, dommages aux biens, flottes automobiles, œuvres d'art, responsabilité civile entreprises, risques techniques.
- **Transport & maritime** : armateur, fluvial, marchandises transportées, pêche, plaisance, portuaire, transporteurs & logisticiens.
- **Proximité** : Bordeaux, Colmar, Dakar, La Réunion, Le Havre, Lille, Londres, Lyon, Marseille, Nouméa, Paris.
- **Métiers en région** : commerciaux, souscripteurs, gestionnaires de contrat et chargés d'indemnisation.
- **Notation Standard and Poor's** : A+
- Programmes d'assurances internationaux pour filiales étrangères.

Pour en savoir plus rendez-vous sur **helvetia.fr** et contactez votre intermédiaire d'assurance.

simple. clair. helvetia 

Votre assureur suisse



proactive. Un vrai partenariat ne peut reposer que sur la confiance, le courage et le dialogue », insiste Julien Guénot. Les mega brokers (mégacourtiers), de leur côté, ont également pleinement conscience du défi majeur que représentent les données. « *Les entreprises vont avoir un rôle croissant à jouer dans la présentation de leurs risques et la transmission d'informations aux assureurs. En tant que courtier, nous les préparons pour anticiper au mieux ces demandes lors des renouvellements, et nous les incitons à s'organiser et à se structurer pour mieux gérer leurs données. Calculs du coût global du risque, de la rétention et des impacts : le traitement de données est l'évolution actuelle de notre métier* », conclut Jean-Christophe Lapeyre. |



« **Le risk manager doit se faire le promoteur de la prévention**, voire parfois d'une part d'auto-assurance, sans pour autant accepter toutes les demandes de l'assureur. »

FRÉDÉRIC DUROT
Managing director
global P&C
de Diot-Siaci



« **Calculs du coût global du risque, de la rétention et des impacts : le traitement de données est l'évolution actuelle de notre métier.** »

JEAN-CHRISTOPHE LAPEYRE
Directeur des placements IARD de WTW



L'AVIS DE L'AMRAE



« **Un marché à la stabilisation relative et aux perspectives incertaines.** »

Cette nouvelle édition 2023 de l'état du marché met en avant une relative stabilisation du marché, que l'on espère pérenne. La contraction des capacités semble globalement stoppée, notamment grâce à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. Pour autant, les tarifs continuent d'augmenter sur certaines lignes au-delà de l'inflation. Très hétérogène, le marché de l'assurance des entreprises doit donc s'apprécier ligne par ligne, taille d'entreprise par taille d'entreprise, à l'aune de la qualité de la gestion des risques. Les perspectives restent incertaines, car les réassureurs maintiennent leur pression à la lumière des bouleversements du monde, qu'ils soient géopolitiques, climatiques ou digitaux.

La robustesse, la lisibilité et la communication en matière de gestion des risques sont clés dans les négociations avec les assureurs : qualité des données de souscription, appréhension de la prévention et de la gestion des risques par les assureurs restent les critères déterminants, quels que soient les secteurs. Pour améliorer les partenariats préexistants avec ces derniers, les discussions doivent débuter suffisamment en amont afin d'essayer de peser sur ces renouvellements. En la matière, la technicité et l'accompagnement des courtiers d'assurance restent toujours un fondamental. Tout comme le rôle du risk manager, qui doit plus que jamais faire preuve de pédagogie auprès du marché, mais également en interne, afin d'expliquer les dynamiques de l'assurance et de la réassurance.

La gestion des risques liée au capital humain devient de plus en plus un sujet prioritaire pour les risk managers, mettant en jeu des budgets environ dix fois supérieurs à ceux des autres branches d'assurance réunies. Les couvertures sont réglementées par pays, mais il est possible de mettre en place des stratégies mondiales, déployées au niveau national, et adaptées à chaque entreprise.

FRANÇOIS BEAUME et ALAIN RONOT
Vice-présidents de l'Amrae



Laurent Treilhes, président du comité exécutif d'Allianz Trade en France

« LE RISQUE D'IMPAYÉS EST LE RISQUE NUMÉRO 1. POUR Y FAIRE FACE, L'ASSURANCE-CRÉDIT EST L'OUTIL LE PLUS EFFICACE. »

Comment se porte l'assurance-crédit en cette fin d'année ?

Les entreprises perçoivent l'assurance-crédit comme un outil essentiel pour pérenniser leur développement commercial. Face à un risque d'impayés qui s'accentue sensiblement, avec une hausse attendue du nombre de défaillances en France de + 36 % en 2023, les entreprises ont conscience de la pression qui pèse sur leur trésorerie. Chez Allianz Trade, nous observons ainsi un intérêt croissant de la part des entreprises pour l'assurance-crédit (+ 3,3 % de chiffre d'affaires au premier semestre 2023).

En outre, le marché de l'assurance-crédit connaît une forte dynamique de transformation. L'essor du e-commerce, notamment, nous pousse à réinventer nos offres. Nous avons ainsi élaboré une solution innovante, basée sur des APIs, pour couvrir en temps réel les échanges commerciaux en ligne. Cette solution peut s'imbriquer à la fois dans des marketplaces (places de marché), des plateformes de e-commerce, mais également dans des solutions de paiement dites BNPL* afin de répondre aux nouveaux besoins du marché.

Comment les tensions actuelles affectent-elles la gestion des risques et les renouvellements ?

Les incidents de paiement se multiplient : au premier semestre 2023, le nombre de dossiers contentieux reçus par Allianz Trade a bondi de 29 %. Nos clients ont besoin d'être soutenus pour éviter les mauvaises surprises. Nous avons donc adopté une posture accompagnatrice. Notre taux d'acceptation aux demandes de garanties se maintient aux alentours de 80 % et les engagements d'Allianz Trade en France, sur le marché domestique

comme à l'export, ont cru de 4,4 % au premier semestre 2023. Nous accompagnons nos clients au moment où ils en ont le plus besoin, et ils en sont conscients : plus de neuf clients sur dix décident de renouveler leur contrat avec Allianz Trade. Notre fort maillage territorial, avec plus de 100 analystes implantés en région, nous permet de collecter des données fraîches et actualisées auprès de plus de 4 millions d'entreprises en France, et ainsi de mettre à disposition de nos assurés de l'information propriétaire et une capacité d'intelligence prédictive optimale.

Quelles solutions pour les entreprises qui veulent se couvrir ?

Le risque d'impayés est le risque numéro 1. Pour y faire face, je suis persuadé que l'assurance-crédit est l'outil le plus efficace. Nous nous attelons donc à développer des offres spécifiques qui correspondent au besoin de chaque acteur, de la TPE à la marketplace, en passant par les ETI et les plateformes de e-commerce. Par ailleurs, les fortes tensions géopolitiques actuelles peuvent affecter les échanges commerciaux. Par exemple, un changement soudain de régime dans un pays peut conduire à une interruption de l'activité ou à une remise en cause d'un contrat. Chez Allianz Trade, nous proposons une garantie ferme et non annulable qui couvre ces risques jusqu'à soixante mois. Enfin, on assiste également à la résurgence prononcée du risque de fraude. Le risque cyber est fort, mais il ne faut pas négliger la fraude à l'usurpation d'identité. Chez Allianz Trade, nous proposons une solution d'assurance globale et sur mesure qui couvre les pertes consécutives à une fraude externe, une cyberfraude ou une fraude interne.

* BNPL : *Buy Now Pay Later* (Achetez maintenant, payez plus tard).



PARISMAT

Pour Maritime, Aviation et Transports



C'est sous ce sigle que se sont rassemblés les assureurs, les courtiers, les agents, les avocats, les commissaires d'avaries, les experts et l'ensemble des acteurs du marché de l'assurance maritime, transports et aviation français.

Leur mission : promouvoir leurs activités et renforcer l'attractivité de la place française afin de délivrer les meilleurs services auprès de leurs clients et assurés français et internationaux.

Tous sont à votre écoute et à votre disposition.



Le Rendez-Vous annuel
de l'assurance maritime et transports

SAVE THE DATE
24 & 25 JUIN 2024
PARIS

www.parismat.fr

@LERDVPARISMAT

**En attendant juin,
continuez à vous former,**

le catalogue
de formations
CESAM 2024
est disponible.




C E S A M

Nous contacter
+33(0)1 58 56 96 00
formation@cesam.org
www.cesam.org



Organisme de Formation enregistré sous le numéro 11756158975 auprès du préfet de la région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES, VOUS POUVEZ COMPTER SUR MMA

ROBUSTESSE. Deuxième assureur du marché des professionnels et entreprises en France, notre appartenance au groupe Covéa nous confère une des meilleures solidités financières du marché.

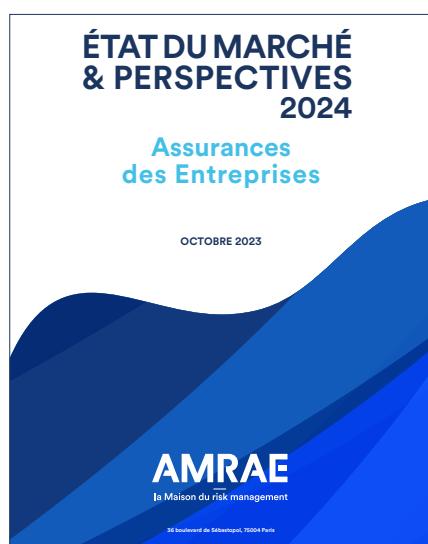
PROXIMITÉ. À l'heure où de nombreux acteurs du monde de l'assurance centralisent leurs ressources, nous nous distinguons par notre maillage territorial en France et notre présence dans 150 pays à l'international pour accompagner les entreprises dans la gestion de leurs risques.

CONFiance. Face à la complexité croissante des risques d'entreprise, nos équipes agissent en partenaires d'affaires. Elles tissent au quotidien une relation forte avec les courtiers et risk managers dans un esprit de responsabilité.

État du marché de l'assurance des entreprises et perspectives 2024

Comme chaque année, l'Observatoire des primes et de l'assurance de l'Amrae publie un état du marché et des perspectives pour l'année à venir.

Principal enseignement ? Plusieurs facteurs conjoncturels impactent les branches d'assurance : guerre en Ukraine et autres tensions géopolitiques, vague d'inflation, aléas climatiques...



Dommages directs et pertes d'exploitation

Après deux ans de baisse, les capacités semblent se stabiliser. Une tendance en légère hausse (10 %) est même constatée, due à la libération de capacités dormantes et à l'arrivée de nouveaux acteurs, favorisant le placement pour la campagne 2023/2024 en interrogeant les parts en coassurance. En revanche, les participations par assureur baissent pour contraindre encore plus l'aspect volatil des résultats, notamment pour les risques catastrophiques. La capacité SRCC (*Strikes, Riots and Civil Commotion* - grèves, émeutes et mouvements populaires) est en baisse au niveau mondial depuis 2018. Concernant les marchés PVT (*Political Violence & Terrorism* - violence politique et terrorisme) délivrant des capacités complémentaires SRCC, les tensions sur les capacités et la tarification sont renforcées par les impacts du conflit russe-ukrainien et désormais de la situation à Gaza. On assiste à une exclusion territoriale stricte de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie. Sur ces territoires, les placements

sont désormais purement locaux, avec des courtiers également purement locaux.

Certains secteurs ne suivent pas ces tendances : le bois, le papier, l'agroalimentaire, la gestion des déchets et le traitement de surface restent particulièrement touchés et très peu souscrits par le marché. Il en est de même des activités avec stockage ou recyclage de batteries Li-ion et des stockages automatisés non sprinklés, conformément aux attentes des assureurs.

Les taux sont restés globalement identiques, mais l'inflation des valeurs conduit le plus souvent à une majoration des primes par effet d'assiette. Les niveaux tarifaires sont donc globalement inchangés, avec cependant des baisses pour les risques jugés les plus méritants et, à l'inverse, des majorations sur les risques sensibles. En 2024, on devrait assister à un antagonisme entre la pression haussière du coût de la réassurance Traité et la pression baissière découlant de la concurrence entre assureurs, stimulée par les courtiers. Quelques retours d'accords de durée et quelques surplacements sont par ailleurs observés.

Construction

Les capacités sont assez stables, mais les appétits réduits. Les négociations entre assureurs et réassureurs ont été difficiles en début d'année : certaines activités sont en crise (constructeurs de maisons individuelles et promoteurs notamment), ce qui ne facilite pas la lecture des intentions des assureurs quant aux renouvellements. Il reste de l'appétit en TRC/TRME¹, mais la question se pose pour les polices décennales, où l'impact de l'inflation du prix des matériaux est fort.

En dommages ouvrage, le marché se restreint. Le nombre d'acteurs est toujours très limité, avec une réduction sensible de ceux pouvant s'intéresser à certaines catégories de clients (promotion, ingénierie) ou à certains secteurs (photovoltaïque, géothermie et énergies renouvelables). Les difficultés persistent pour faire couvrir les matériaux réemployés et les constructions en bois.

Automobile

L'offre en flotte et en assistance se réduit : des assureurs ou des assisteurs se désengagent de ce marché. D'autres réduisent leur appétit. Très peu de nouveaux entrants compensent ces défections. Le placement des flottes de location courte durée, du transport public de voyageurs, des nouvelles mobilités, mais également celui du transport public de marchandises reste compliqué compte tenu du marché actuel. Les appétits restent ciblés sur des flottes de véhicules de moins de 3,5 tonnes pour des activités d'industrie, commerce et services, hors transport et location.

Le coût des sinistres matériels comme corporels a augmenté de façon significative (+ 8,5 % sur le coût des réparations, à cause de l'inflation sur les pièces détachées). Le forfait IDA² (responsabilité civile « matériel ») va certainement être réévalué l'année prochaine. Les primes ont logiquement augmenté, de 5 % en moyenne pour les bons risques et de 8 à 20 % pour les autres. Cette tendance haussière va se poursuivre pour le renouvellement 2024. Les flottes aux résultats dégradés auront des mesures personnalisées fortes, comme le retrait possible de la garantie bris de glace ou dommages tous accidents pour basculer en auto-assurance. Elles seront résiliées si leurs résultats ne peuvent être redressés.

Marchandises transportées / Marine cargo

Les nouvelles capacités créées en 2021 et 2022 sont passées à la vitesse supérieure, tant en apéritif qu'en coassurance, facilitant les placements, même sur les sous-segments les plus difficiles. La détente amorcée en 2022 s'est poursuivie en 2023. La campagne de renouvellement de juillet a démontré que la capacité disponible sur le marché continuait d'augmenter.

De nombreux assureurs ont adapté leur stratégie, compte tenu du redressement global des résultats techniques, en se fixant des objectifs de croissance plus ambitieux. Ils restent cependant vigilants sur les capacités engagées. Les pleins de confort ne sont plus accordés. Le marché est peu évolutif au niveau des risques ordinaires. Les assureurs restent vigilants sur la garantie stock & transit.

L'augmentation des prix des matières premières impacte mécaniquement l'effet volume des primes d'assurance qui suivent les déclarations d'assurance ou les chiffres d'affaires assurés. Les assureurs sont vigilants sur l'impact de l'inflation, sur le montant des indemnisations, et donc sur les ratios S/P³. Les exigences de souscription restent élevées et les assureurs surveillent leur rentabilité. Sur le segment des grandes entreprises et des ETI, des baisses en termes de tarification ont été observées, lorsque les rapports S/P le permettaient, que ce soit via un appel d'offres assureur ou en négociation de gré à gré avec l'assureur tenant. La tendance est donc à retour graduel vers un marché plus souple.

Responsabilité civile

Marché dynamique et capacitaire, sauf sur les comptes avec expositions nord-américaines. Un choix d'assureurs important existe sur ce marché. La capacité Excess est en hausse du fait de nouveaux acteurs, de nouveaux porteurs de risques et d'une volonté de développement commercial des assureurs. Toutefois, ces derniers sont toujours à la recherche d'une croissance rentable et d'une maîtrise des capacités qu'ils engagent (coassurance,

ventilation sur différentes lignes d'un programme). On observe parfois que certains acteurs du marché réduisent leurs capacités. Donc le marché reste quand même à surveiller.

La tarification est en baisse pour les affaires de qualité, sous réserve de la position des réassureurs. En revanche, elle est en forte hausse pour les expositions aux États-Unis (+ 10 %), pour certaines garanties spécifiques (garantie de *first party* – premier cercle, DINC⁴), ainsi que pour certains comptes sinistrés et dans certains secteurs, agroalimentaire et automobile notamment.

Risque cyber

Même si la sinistralité a connu une forte baisse en 2022, il est difficile de savoir si cette dernière était conjoncturelle ou structurelle. Les capacités disponibles avaient fortement baissé en 2021, passant de 41 millions d'euros à 31 millions d'euros. Elles ont repris le chemin de la croissance en 2022, à hauteur de 35 millions d'euros, mais les acteurs restent peu nombreux sur ce marché et réduisent leur capacité engagée à 5 millions d'euros environ, avec peu d'appétit sur les positions en première ligne. On observe une baisse des points d'attachement des assureurs de top Excess et un déplafonnement des sous-limites rançongiciel, notamment pour les bons risques.

Les assureurs cyber redeviennent plus actifs. De nouveaux assureurs font leur entrée sur le marché (notamment des souscripteurs français comme Stoïk et Dattak). Ce regain d'intérêt semble découler de l'amélioration globale de la maturité des risques (grands risques et certaines ETI). Certains secteurs ne suivent pas ces tendances : les hôpitaux et cliniques, les collectivités territoriales, les institutions financières, les *pure players* (purs acteurs) des domaines de l'Internet et les sociétés ne disposant pas d'un niveau de sécurité informatique suffisant.

Après des hausses significatives des franchises au cours des trois dernières années, elles sont maintenant au niveau souhaité par les assureurs. Des minimas de 500 000 euros sont imposés sur les ETI et de plusieurs millions d'euros sur les grands comptes.

Risque crédit

Malgré une hausse des défaillances constatées en France (+ 35 % de 2022 à 2023) et dans le monde (prévisions 2023 de + 21 %), les assureurs n'ont pas eu pour le moment réellement d'impact sur leurs pas. En France, 91 % des défaillances concernent des TPE avec, de ce fait, moins de risques collatéraux et de défaillances en cascade.

Après une augmentation des garanties de plus de 14 % en 2022 versus 2021, c'est le grand retour du *stop & go*, inédit depuis quinze ans et la crise financière de 2008.

En France, la fin du « *quoi qu'il en coûte* » et des PGE (prêt garanti par l'État) incitent les assureurs crédit à être beaucoup plus sélectifs dans les garanties prises en nouvelle souscription, mais également sur leur portefeuille existant.

En flux d'affaires nouvelles, les capacités se raréfient et les perspectives restent sombres pour plusieurs raisons : une croissance économique mondiale revue à la baisse (avec notamment des risques importants sur l'immobilier en Chine), des matières premières dont le coût reste encore élevé, une inflation importante qui semble se pérenniser, un coût de l'énergie qui reste très élevé et bloque le développement des PME/ETI, des taux d'intérêt en hausse qui pénalisent les entreprises avec un haut de bilan faible et entraînent des tensions de trésorerie, et, enfin, une envolée de la sinistralité.

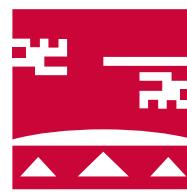
Les secteurs qui se portent le mieux sont le pharmaceutique (dans l'OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques) et l'aéronautique (augmentation des carnets de commandes des constructeurs aériens). Cependant, une vigilance accrue et des restrictions de capacités existent sur des secteurs plus tendus comme la distribution, la filière BTP et l'automobile (pénalisée par la pénurie des composants et la hausse de des énergies fossiles). Des capacités restent disponibles pour les secteurs favorisant la transition énergétique (solaire, hydraulique, éolien, biomasse).

Fusions & Acquisitions (M&A) / Garanties transactionnelles

Calme sans réduction de capacités, ce marché parvient à une forme de maturité. On constate l'arrivée de plusieurs nouveaux entrants sur le marché français de l'assurance garantie de passif ainsi qu'une montée en puissance de certains acteurs déjà présents avec des capacités accrues (Chubb, Zurich, MS Amlin). Il est probable que cette augmentation des capacités de souscription de risques M&A français se poursuive de manière progressive en 2024.

Cette concurrence qui s'accroît exerce une pression sur la tarification, au bénéfice des clients. Les primes sont en forte baisse par rapport à 2022, le nombre d'opérations M&A sur le marché ayant diminué. Même dans les domaines de l'immobilier et des énergies renouvelables, l'offre est en abondance et la concurrence joue à plein. Les taux sont désormais compris entre 0,9 % et 1,3 % pour une opération classique. ■

1. Assurance TRC/TRME : assurance tous risques chantier/tous risques montage-essais.
2. IDA : indemnisation directe de l'assuré.
3. Ratio S/P : ratio sinistres/primes.
4. DINC : dommages immatériels non consécutifs.



E Q U A D R C C

VOTRE PARTENAIRE
DE L'EXPERTISE-CONSEIL
EN FRANCE & À L'INTERNATIONAL

EQUAD RCC accompagne tous les acteurs de l'indemnisation et de la vie économique dans l'analyse des réclamations et l'évaluation des préjudices, quels que soient leur nature, leur cadre assurantiel ou juridique, leur complexité et leurs enjeux.

Nos équipes d'experts conseils, de financiers, de juristes et d'économistes sont au quotidien vos référents pour apporter une solution à chacune de vos problématiques.

Forte de son expérience en RC générale et Construction, **EQUAD RCC, acteur de la résolution**, inscrit ses prestations dans une approche privilégiant le dialogue et la négociation amiable en vue de rechercher et faire émerger des solutions pérennes.

Par ailleurs, EQUAD RCC est reconnue pour son savoir-faire en gestion de crise, sériels et événements de grande ampleur et sa conception d'offres full-services.

Nous mettons à votre disposition la capacité de mobilisation de nos ressources expérimentées appuyées par des systèmes d'informations dédiés, innovants et sécurisés.

Tous nos secteurs d'activités sont à découvrir sur : www.equad.fr

Agenda

7 AU 9 FÉVRIER 2024



31^e Rencontres Amrae du risk management Centre International, Deauville

Pour l'amour du risque, oser se réinventer...
Travaux scientifiques de l'Amrae, échanges entre pairs, cartographies de nos organisations : tout converge vers une unanime perspective, cette vitale et pressante métamorphose de nos modèles économiques et sociétaux. Global et local, limites planétaires et nouvelles croissances, humanité et biodiversité, tout est lié, relié. Il en va de même pour les risques et les opportunités. Accompagnons la concrétisation de ces dernières, en conscience des défis, d'une salutaire adaptation. Ne tardons plus à nous engager collectivement vers la résilience.

Pour en savoir plus : amrae-rencontres.fr

26 ET 27 MARS 2024



Forum Time to change, Climat, Énergies & Finance durable Centre International, Deauville

Deux jours autour de la transition climatique et de la finance verte...
L'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i) organise, en partenariat avec *Option Finance* et *GreenUnivers*, la troisième édition du forum Time to Change, qui réunira l'ensemble des acteurs de la finance durable et de la transition énergétique. Autour des investisseurs institutionnels et des commissions de l'Af2i, dirigeants d'entreprises, scientifiques, représentants associatifs, personnalités de l'écosystème normand et gérants d'actifs se retrouveront pendant deux jours pour débattre de l'urgence climatique et des grands enjeux de demain.

Pour en savoir plus : [evenements.optionfinance.fr/time-to-change-2024/](http://evenements.optionfinance.fr/time-to-change-2024) et greenunivers.com/time-to-change-2024/

26 AU 28 MARS 2024



Forum InCyber Europe 2024 : 16^e édition Grand Palais, Lille

Le Forum InCyber est le principal événement européen sur les questions de sécurité et de confiance numérique. Sa singularité est de rassembler tout l'écosystème de la cybersécurité et du « numérique de confiance » : clients finaux, offreurs de services, éditeurs de solutions, consultants, forces de l'ordre et agences étatiques, écoles et universités, etc. Sa mission est de répondre à une double urgence : faire face aux défis opérationnels de la cybersécurité et contribuer à la construction d'un futur numérique conforme aux valeurs et aux intérêts européens.

Pour en savoir plus : europe.forum-incyber.com

5 AU 8 MAI 2024



RIMS – Riskworld® : Infinite opportunities Convention center, San Diego, Californie

« Amplifiez votre impact ». Il n'y a pas de limite à ce que vous pouvez réaliser lorsque vous rejoignez la communauté mondiale de gestion des risques à Riskworld®. C'est parce que cette expérience immersive offre tout ce dont vous avez besoin – en un seul lieu – pour développer vos compétences, élever votre expertise et rendre votre organisation résiliente aux risques. De nombreuses formations sont proposées lors du RIMS.

Pour en savoir plus : rims.org/annual-conferences/riskworld-2024/home

Revue de presse

La livraison automnale de la presse a reflété la densité de l'activité de l'Amrae : état du marché, Baromètre de l'engagement pour le climat, Fédération française des captives d'entreprise ont nourri l'actualité médiatique. Les M&A font leur apparition, le cyber et les régions sont toujours à l'affiche.

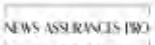
ÉTAT DU MARCHÉ



CAPTIVES



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CAPTIVES D'ENTREPRISE



CYBER



L'ARGUS
de l'assurance

Assurance cyber : pourquoi le marché des TPE et PME se prend pour



FAUT-IL SE
CYBER-
ASSURER ?



INCENDIE

L'USINE NOUVELLE

Face au risque incendie, des voies accessibles pour les entreprises



DIVERS

BAROMÈTRE DE L'ENGAGEMENT
POUR LE CLIMAT

L'ARGUS
de l'assurance



NEWS ASSURANCES PRO



Par **Charlotte Cousin**

Rencontre avec Patrick Fiedler, président de GVNW et vice-président senior des assurances de BASF



Évoluant depuis deux décennies au sein du groupe chimique allemand BASF, dont il dirige actuellement le service assurances, Patrick Fiedler est également à la tête de la fédération allemande des risk managers GVNW (*Gesamtverband der versicherungsnehmenden Wirtschaft e.V.*) depuis 2023. Une association que le nouveau président entend conforter dans son rôle de conseil en assurance et gestion de risques, tout en y intégrant de plus en plus les enjeux ESG, avec le souhait de proposer à ses membres un espace de communication ouvert.

BIO EXPRESS

Avec une formation en droit, Patrick Fiedler commence sa carrière dans un cabinet d'avocats avant de rejoindre en 2000 le département juridique du groupe chimique allemand BASF. Au sein de cette entreprise internationale, il a l'occasion de travailler tout d'abord en Allemagne avant de rejoindre l'Asie de l'Est en tant que responsable juridique et assurances de BASF South East Asia à Honk Kong. À son retour en Allemagne, il réintègre le département juridique jusqu'en 2008, où il s'occupe de fusion-acquisition et de droit à la concurrence, puis entre au service fiscal pour réaliser de la planification fiscale. Il accède à la direction générale en 2009 avant d'être envoyé aux Pays-Bas, à Amsterdam, en septembre 2014, pour être l'un des quatre directeurs généraux de South Stream Transport B.V., une *joint-venture* chargée de la construction d'un gazoduc. Après l'échec du projet en mars 2015, Patrick Fiedler retourne en Allemagne, où il intègre le service des assurances de BASF, prenant en 2018 la relève de son prédécesseur à la tête du département assurances entreprises du Groupe, dirigeant une équipe composée de 40 collaborateurs, la moitié en Allemagne, le reste réparti dans le monde entier. Parallèlement à son parcours professionnel, Patrick Fiedler commence à s'investir dans l'association GVNW en 2018 en devenant délégué, puis membre du conseil d'administration en 2021, avant d'en être élu président en mai 2023.



PATRICK FIEDLER
Président de GVNW
et vice-président senior
des assurances de BASF

« Nous rêvons d'une solution pour que le marché échange des données pertinentes sur les risques. »

Vous avez succédé à Alexander Mahrke à la présidence du conseil d'administration de GVNW en mai dernier. Comment s'organise l'Association dont vous avez pris la tête ?

Je dois dire que j'ai hérité d'une Association dans une forme fantastique, que ce soit dans les relations amicales établies entre les membres du conseil d'administration ou dans l'expertise qu'elle est en mesure d'apporter. Basée à

Bonn, elle compte environ 750 membres correspondant à 750 entreprises, pour la majorité de petite et moyenne tailles. Tous nos membres paient une cotisation annuelle, son montant dépendant de la taille de la société et de son chiffre d'affaires. L'Association organise également de nombreux séminaires et formations, le plus important étant notre symposium, avec plus de 800 participants, mais aussi beaucoup de petits événements en ligne ou en présentiel. GVNW publie également depuis cent-vingt ans un magazine qu'elle diffuse dix fois par an. Le mois de janvier 2024 signera sa dernière version imprimée, les prochaines publications seront désormais disponibles en version numérique.



Bien que l'Allemagne soit un État fédéral constitué de Länders, votre organisation est centralisée. Êtes-vous en capacité de toucher chaque membre en étant uniquement basé à Bonn ?

Il s'agit d'un point important sur lequel nous avons des discussions. Dans le passé, nous avons organisé des événements spécifiques dans diverses régions d'Allemagne afin d'être plus proches des membres et de leur fournir un espace de réseautage et d'échange localement. Nous l'avons de nouveau fait à Hambourg il y a quelques mois et nous réfléchissons à la possibilité de réitérer l'expérience de plus en plus fréquemment. Par ailleurs, les séminaires et les formations que nous organisons se tiennent dans différentes villes : notre plus grand événement, le symposium, s'est déroulé en septembre à Munich et le second par la taille s'est tenu à Cologne.

Nous avions interviewé en 2017

Alexander Mahnke, alors président de GVNW, sur les différents enjeux de l'Association. De quelle manière a-t-elle évolué ces dernières années ? À quels défis majeurs a-t-elle dû répondre depuis 2017 ?

L'Association est aujourd'hui bien établie et ne nécessite pas de grands changements du point de vue organisationnel. En revanche, le monde autour de nous a changé depuis 2017, apportant avec lui nombre de nouveaux défis. Le marché était alors très tendu, notamment en matière de communication avec les compagnies d'assurance, mais cela s'est amélioré depuis et nous tendons vers le positif. Nous n'avons peut-être pas encore atteint un « marché fluide », mais les tensions les plus fortes sont derrière nous. Nous observons notamment que la communication entre assureurs et assurés est bien meilleure qu'en 2017. Pour autant, nous devons faire face à de nouveaux défis : nous avons maintenant deux guerres qui se déroulent à nos portes – en Ukraine et à Gaza – et nous ne sommes sortis de la crise du coronavirus que récemment... Ce sont d'importantes problématiques que nous avons dû traiter ces derniers mois et qui nous touchent toujours. Enfin, n'oublions pas bien sûr l'enjeu majeur du changement climatique et ce qu'il entraîne, notamment dans nos fonctions de risk managers.

Quelles sont les principales missions de l'Association aujourd'hui ?

GVNW repose sur deux piliers majeurs. Le premier se dédie au conseil en assurance que nous apportons à nos membres et auquel ils ont tous droit dans le cadre de leur cotisation annuelle. Il s'agit d'un service particulièrement apprécié par les petites entreprises. Notre deuxième pilier concerne le travail en faveur de l'assurance que nous menons, que ce soit vers les entreprises ou au niveau politique. Nous sommes également amenés à nous investir sur d'autres sujets comme celui de la gestion des risques, en ciblant davantage les petites et moyennes entreprises, et nous avons aussi récemment créé un groupe de travail consacré aux enjeux ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), un domaine sur lequel nous nous concentrons beaucoup.



...



Le symposium 2023 de GVNW s'est tenu du 6 au 8 septembre dernier à Munich. L'événement rassemble chaque année plus de 800 participants.

L'Amrae travaille étroitement avec d'autres associations françaises, certaines dédiées au risque cyber, d'autres au contrôle interne ou encore à la sécurité physique. Existe-t-il un écosystème similaire en Allemagne avec lequel vous interagissez ?

Oui, et nous collaborons en fonction des points forts de chaque association. En Allemagne, GVNW possède par exemple un important savoir-faire dans la gestion des relations avec les compagnies d'assurance du marché. Cependant, l'Association est encore en retrait dans son travail de *lobbying*. Nous sommes donc reconnaissants de pouvoir travailler sur ces sujets avec d'autres associations ayant le même objectif.

Quel est votre point de vue sur le secteur de l'assurance et ce qu'il est en mesure d'offrir à vos membres à l'heure actuelle ?

En tant qu'association, nous menons une fois par an une enquête auprès de tous nos membres pour obtenir leur avis sur les relations existantes entre les assurés et les compagnies d'assurance. Comme je l'évoquais, je pense que cette relation s'est améliorée depuis 2017 entre les acteurs, même si elle ne s'est pas encore totalement rétablie. Je ne sais pas si nos membres diraient, de manière générale, que les compagnies d'assurance font du bon travail... Si la couverture n'existe pas ou n'est pas facile à obtenir, vous obtenez très rapidement un « non » clair de leur part, alors que je souhaiterais qu'elles disent : « Ça ne fonctionne pas comme ça, mais nous pouvons vous proposer une autre solution. » Il serait bénéfique de voir davantage de créativité et une attitude plus positive de la part de ces dernières.

Quelles solutions plus « créatives » souhaiteriez-vous voir mises en place dans le monde de l'assurance ?

Au sein de l'Association, nous rêvons de trouver une solution pour que le marché échange des données pertinentes sur les risques. C'est l'un des grands chantiers qui nous occupent en ce moment, l'idée étant de pouvoir proposer une plateforme neutre pouvant être utilisée par tout le monde à des fins d'échange d'informations digitalisées : valeurs assurées, informations sur le risque dans le cadre d'une police PDBI (*property damage and business interruption* - dommages matériels et pertes d'exploitation), etc.

Quelle est la place occupée par les enjeux ESG aujourd'hui ? S'agit-il d'un sujet sur lequel les compagnies d'assurance interrogent leurs clients et, de votre côté, questionnez-vous les assureurs sur leur politique en la matière ?

Depuis deux ans, nous incluons des interrogations spécifiques à l'ESG dans notre enquête auprès des membres et nous allons également étendre le nombre de questions concernées dans le sondage à venir afin de recueillir de nouvelles informations sur ce domaine où nous observons beaucoup de mouvement. L'enquête que nous menons actuellement demande : Quelle est l'importance des demandes d'informations ESG auprès des compagnies d'assurance et quel rôle l'ESG joue-t-il dans le renouvellement des contrats d'assurance ? Les retours que nous avons reçus jusqu'à présent indiquent que si ces éléments jouent un rôle, l'assuré ne sait pas toujours lequel. La plupart du temps

également, fournir ces informations représente un peu plus de travail pour l'assuré. Et dans des cas individuels extrêmes, il nous a été indiqué qu'il pouvait arriver qu'en raison d'émissions excessives de CO₂, aucune couverture d'assurance ne soit fournie. À ce propos, une loi a été mise en place en Allemagne en janvier 2023 sur le devoir de diligence en matière de chaîne d'approvisionnement : le SCDDA (*Supply Chain Due Diligence Act*). Cela a déjà amené certains de nos membres à renforcer les contrôles dans ce domaine pour une diligence raisonnable plus forte. Si jusqu'à présent, cela ne crée pas vraiment de problèmes, tous les acteurs du marché ont intérêt à mettre en place des processus efficaces et nous serions heureux, en tant qu'association, de les y aider.

La France s'est emparée du sujet des captives de réassurance en publiant un décret en juin 2023 faisant de notre territoire un domicile attractif. En Allemagne, GVNW s'est-elle impliquée dans cette problématique ?

Nous avons vu ce qui a été fait en France et trouvons cela fantastique. L'objectif est donc de voir ce que nous pouvons mettre en place ici pour parvenir à quelque chose de similaire dans le cadre de la législation allemande. Nous avons un groupe de travail qui étudie cette question. L'Allemagne n'est néanmoins pas encore une localisation attractive pour les captives et nous en comptons moins de dix sur notre territoire, donc nous n'entrerions pas en concurrence directe avec la France comme pourraient le faire le Luxembourg ou l'Irlande.

Concernant l'innovation en matière d'assurance, la France compte un certain nombre d'assurtechs. Est-ce également le cas en Allemagne ? Établissez-vous un partenariat avec certaines d'entre elles dans le cadre de votre Association ?

Il existe un environnement propice aux assurtechs en Allemagne, en particulier à Berlin, où l'on en trouve beaucoup. Cependant, la plupart d'entre elles ne se

concentrent pas sur l'assurance commerciale, mais privée à destination des particuliers. Nous n'avons donc pas encore de relations significatives avec elles. Nous sommes néanmoins toujours heureux d'inviter à nos séminaires ou à nos événements des représentants de sociétés technologiques, notamment dans le secteur du cyber, qui proposent souvent des produits très intéressants.

À côté de vos fonctions de président de GVNW, vous exercez également depuis vingt ans dans l'industrie chimique, à différentes fonctions chez BASF, dont vous êtes actuellement le vice-président senior des assurances. Comment voyez-vous le secteur évoluer dans les dix prochaines années ?

Le plus grand changement récent est lié à la guerre en Ukraine et à l'explosion du prix des énergies. Jusqu'à la même époque l'année dernière, l'Europe était, depuis des décennies, un exportateur net de produits chimiques mais, depuis décembre dernier, elle est devenue un importateur. Compte tenu de l'inflation énergétique, il lui sera économiquement impossible à l'avenir d'être compétitive au niveau international en exportant des produits chimiques de base. Il s'agit d'un bouleversement majeur : cela signifie que nous devrions voir une importante pression exercée sur les entreprises fournissant des matières premières et des produits chimiques pour qu'elles s'adaptent à cette nouvelle situation. Le deuxième grand changement que j'anticipe concerne cette énorme vague de réglementations visibles au niveau européen, ce qui représente un véritable défi, surtout pour l'industrie chimique qui doit y faire face. |



↑

Patrick Fiedler, le nouveau président du conseil d'administration de GVNW, a ouvert le symposium 2023 sur le thème « L'assurance industrielle à l'heure des polycrises ».

Par Stéphanie Gallo

Première formation Cefar Stratégie risk management intra-entreprise



Pour CNP Assurances, Amrae formation a développé son premier Cefar en mode intra-entreprise. Une expérience inédite qui devra être renouvelée.

Pour son 20^e anniversaire, la formation certifiante de l'Amrae « Cefar Stratégie risk management » signe une évolution importante. Pour la première fois, et c'est désormais une proposition qu'Amrae formation entend développer, un Cefar intra-entreprise a été mis en œuvre. Le galop d'essai vient de se conclure avec six participants, tous issus de la nouvelle filière de risk management de la direction des risques de CNP Assurances.

Contrairement aux sessions traditionnelles composées d'apprenants de diverses structures, le Cefar intra-entreprise propose une formation exclusivement dédiée aux collaborateurs d'une seule et même organisation. « *La formation est adaptée aux besoins de l'entreprise partenaire, en termes d'horaires par exemple, de déroulé pratique, de notions abordées. Tout en restant au niveau des enseignements dans le cadre strict de la certification accordée par France Compétences* », détaille Anne-Marie Cona, directrice d'Amrae formation.

Créer une culture d'équipe

« *Nous avons créé récemment une filière de risk managers au sein de notre direction des risques avec six collaborateurs positionnés dans différentes business units*, au plus près des opérationnels. Avec un double rôle : transmettre notre vision des risques à ces opérationnels, mais aussi, dans*

JOSSELIN KALIFA
Directeur des risques
du groupe CNP Assurances



« *Nous avons souhaité mettre en place une plateforme commune vraiment dédiée afin de constituer une communauté.* »

« *La certification était un point important, car elle permet de valoriser les compétences de nos collaborateurs.* »

VALÉRIE ALLOUCHE

Partenaire RH formation du groupe CNP Assurances

l'autre sens, faire remonter à la direction les difficultés et les besoins, explique Josselin Kalifa, directeur des risques du groupe CNP Assurances. Ces collaborateurs, issus de la mobilité interne, étaient déjà sensibles au risque du fait de la mission même de notre entreprise, mais ils arrivaient de divers horizons. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en place une plateforme commune qui nous était vraiment dédiée et qui nous permettait, au-delà des enseignements, de constituer une communauté. C'est d'autant plus important que cette équipe ne travaille pas sur le même site, elle est répartie dans nos différentes BU. »

Après analyse de la concurrence, c'est la formation Cefar de l'Amrae qui a été retenue. « *La certification était un point important, car elle permet de valoriser les compétences de nos collaborateurs. Pour CNP Assurances, la formation est un sujet central* », insiste Valérie Allouche, partenaire RH formation du groupe CNP Assurances.

L'adaptabilité aux contraintes et besoins de CNP Assurances a également constitué un critère de sélection important. Par exemple, la formation s'est déroulée de septembre 2022 à juin 2023, quelques mois de plus donc que le format habituel. « *L'équipe devait, en parallèle, prendre ses marques sur son nouveau poste. Il fallait que ce soit faisable en termes de charge de travail.* » Par ailleurs, les équipes de CNP Assurances et d'Amrae formation ont collaboré au préalable pour faire coïncider les référentiels de la formation avec les postes occupés par les apprenants. Avec un focus sur l'aspect comportemental plus fortement mis en exergue qu'habituellement.

« *Cette formation leur a demandé un niveau d'engagement important, mais nos collaborateurs ont été très satisfaits. J'ai pu constater qu'ils ont pu mettre en œuvre immédiatement ce qu'ils ont appris, par exemple en matière de cartographie des risques* », conclut Josselin Kalifa. |

* Business units (BU) : unités opérationnelles.

14 nouveaux modules au catalogue 2024

AMRAE
FORMATION

Chaque année, l'Amrae revisite son catalogue de formations afin de répondre aux attentes du moment et aux problématiques émergentes. Objectif : former des professionnels toujours en pointe sur les enjeux des risques auxquels ils sont confrontés au quotidien. « Face à une réglementation de plus en plus exigeante et des crises successives, il est crucial de se professionnaliser continuellement pour répondre efficacement aux exigences de la gouvernance », soulignent Benoît Vraie, président du comité formation, et Anne-Marie Cona, directrice d'Amrae formation.

Les durées de formation et les approches d'enseignement sont également remises en cause régulièrement, avec par exemple le développement de classes virtuelles ou de formations « flash » proposées sur des temps très courts et des thématiques bien précises. 14 nouvelles formations viendront enrichir le catalogue 2024 des 39 stages et deux formations certifiantes déjà proposés.



JEAN-LUC MEURISSE
Expert conseil en gestion des risques

IA, évaluation des tiers, distribution d'assurance, faute inexcusable...

Parmi ces nouveautés, l'utilisation de l'IA par le risk manager, l'évaluation des tiers, la responsabilité contractuelle, ou encore les nouvelles compétences à acquérir autour des sujets ESG et reportings extra-financiers. Ces nouveaux modules, à l'instar des anciens, sont assurés par des professionnels des thématiques en question.

Jean-Luc Meurisse, par exemple, est en charge de deux nouvelles formations : « L'évaluation des tiers, conception et déploiement » et « La gestion des risques de conformité ». Consultant en gestion des risques depuis 2020, il était auparavant directeur des risques du groupe Sonepar. Passé par Amrae formation en 2019 avant de se lancer dans le conseil, il avait envie lui aussi de transmettre son savoir issu de ses nombreuses années d'expérience. « Sur le module gestion des risques de conformité, il s'agira de balayer les grandes thématiques de la conformité avec des clés pratiques et des cas concrets. Aujourd'hui, la conformité est incontournable en entreprise, mais avec souvent des insuffisances ou de mauvaises mises en valeur de ce qui est déjà en place », explique-t-il. Concernant son second module, sur l'évaluation des tiers, l'expert fournira un cadre et des outils pour un sujet qui peut apparaître insurmontable tant la masse de travail semble importante. « La clé est de dimensionner le dispositif à la bonne échelle en se recentrant sur les risques jugés comme les plus prégnants en fonction de la cartographie des risques. »



BÉNÉDICTE HUOT DE LUZE
Experte conseil aux dirigeants, administratrice indépendante de plusieurs entreprises

Autre experte, Bénédicte Huot de Luze, administratrice indépendante pour plusieurs entreprises industrielles (Ponticelli Frères et Balyo) et La France Mutualiste. Elle est aussi l'ancienne déléguée générale de l'Amrae. En 2024, elle s'attelle à deux nouvelles formations : « Les administrateurs

face aux enjeux et risques ESG » et « Adapter la démarche de gestion des risques (ERM) aux enjeux climatiques (ESG) : de l'ERM à l'ESG ». Le premier s'adresse donc aux administrateurs, le second aux risk managers. « Pour les administrateurs, il est indispensable de se former au sujet ESG, les trois lettres étant importantes, mais avec un niveau d'ambition distinct. Je souhaite que les administrateurs repartent avec une bonne compréhension de ce qui est attendu au niveau de la loi, mais surtout une bonne compréhension des enjeux stratégiques de décarbonation, de biodiversité... ainsi que les menaces et opportunités que cela engendre. Ils disposeront d'éléments pour coconstruire une feuille de route avec leur direction générale, étant très conscients que les enjeux du Conseil ne sont pas de répondre à la conformité de la CSRD, mais bien de refondre certains modèles d'affaires. »

Concernant le second module, Bénédicte Huot de Luze entend nourrir la réflexion des risk managers en support des questions stratégiques et de réallocation des ressources liées aux enjeux climatiques. « Les méthodes développées par la gestion des risques seront très utiles à la gouvernance pour tester les idées, les scénarios, et participer à la refonte des entreprises. L'objectif de ce module est de coconstruire des solutions adaptées en interne pour assister au plus près la direction générale. »

LES NOUVEAUTÉS

- Utilisation pratique de l'intelligence artificielle pour le risk manager (1 jour)
- Booster votre démarche ERM avec une approche stratégique (1 jour)
- Choisir son distributeur d'assurance (0,5 jour)
- L'assurance de garantie de passif, outil important dans les activités de M&A (1 jour)
- Stratégie de défense de l'employeur en matière de faute inexcusable (1 jour)
- La gestion des risques de conformité (1 jour)
- L'évaluation des tiers, conception et déploiement (0,5 jour)
- L'aménagement de l'étendue de la responsabilité contractuelle (0,5 jour)
- Les administrateurs face aux enjeux et risques ESG (1 jour)
- Optimisation des avantages sociaux assurables (1 jour)
- Adapter la démarche de gestion des risques (ERM) aux enjeux climatiques : de l'ERM à l'ESG (2 jours)
- Devoir de vigilance (2h30)
- Reporting extra-financier (2h30)
- Le dispositif de contrôle et d'évaluation d'un programme de conformité Sapin 2 (2h30)

Par **Stéphanie Gallo**

L'Amrae

va former les collaborateurs des Medef territoriaux

Déjà partenaires, le Medef et l'Amrae font un pas supplémentaire dans leur collaboration avec une formation dédiée aux collaborateurs des Medef territoriaux. L'ambition ? Qu'ils s'approprient la démarche de management des risques, en utilisant notamment macartodesrisques.fr, cette coproduction Amrae/Medef 79.



La collaboration entre l'Amrae et le Medef ne date pas d'aujourd'hui puisqu'elle remonte à 2017. Au terme d'un important travail mené conjointement par le Medef Deux-Sèvres avec une dizaine de chefs d'entreprise et l'antenne Grand Ouest de l'Amrae, l'Association avait édité en novembre 2018 *PME et ETI : la gestion des risques est aussi pour vous !* accompagné de macartodesrisques.fr, un outil de pilotage opérationnel adapté aux spécificités des PME et ETI.

Cette application en ligne d'autodiagnostic et de cartographie des risques, qui a largement fait ses preuves en matière d'évangélisation des PME et ETI, va connaître une nouvelle jeunesse en 2023.

En moins de trois heures et **55 questions**, elle passe en revue **sept familles de risques** (stratégiques, financiers, opérationnels, sécurité/sûreté/cyber, réglementation/conformité, risques RH et gestion de crise).

Désormais, l'enjeu est de franchir un cap supplémentaire dans cette collaboration, mais avec toujours le même objectif : sensibiliser au risque et accompagner davantage d'organisations territoriales, toutes autonomes dans leurs décisions et pratiques.

Comment ? « Pour toucher plus de structures, il s'agit à présent d'être proactif en allant au plus près des entreprises à travers toute la France via les antennes locales du Medef. Nous allons former les équipes des Medef territoriaux afin qu'elles s'approprient la démarche de management des risques et l'outil macartodesrisques.fr », répond Gérard Payen, ancien administrateur de l'Amrae et ex-chief risk officer du groupe Renault (lire le Portrait dans *Atout Risk Manager* n° 14).

Aujourd'hui consultant en performance d'entreprise et fusions-acquisitions, Gérard Payen intervient dans plusieurs modules d'Amrae Formation. Cheville ouvrière de ce nouveau partenariat avec Anne-Marie Cona (Amrae Formation) et Valentin Gervit (Medef 79), c'est lui qui formera les équipes de l'organisation patronale.

Le public cible ? Principalement les délégués généraux, les analystes financiers et les responsables juridiques. En fait, tout collaborateur d'un Medef territorial qui pourrait intervenir chez ses adhérents pour y prôner la bonne parole du risk management en fournissant les premières clés.



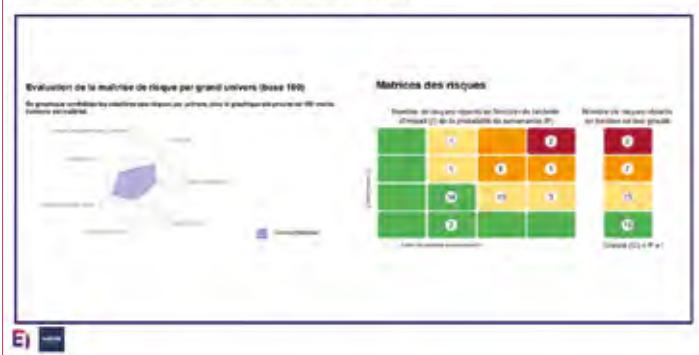
© Stéphane Olivier / artephoto.com

GÉRARD PAYEN

Consultant en performance d'entreprise et fusions-acquisitions
Ancien administrateur de l'Amrae et ex-chief risk officer du groupe Renault

« **Les participants auront toutes les clés pour aller à la rencontre des entreprises** de leur territoire. »

III. Présentation de l'outil macartodesrisques.fr



III. Présentation de l'outil macartodesrisques.fr



Une formation sur trois jours

Cette formation « Démarche de management global des risques » sera collective et se déroulera « *en présentiel* », insiste Gérard Payen, pour qui la dynamique d'échange de bonnes pratiques et d'intelligence collective est primordiale en matière de management des risques.

Sur trois jours, les participants découvriront d'abord les essentiels du management des risques en les rapportant à des expériences terrain (celle de Gérard Payen, mais aussi, – et il y tient tout particulièrement –, celle des apprenants). La deuxième journée permettra d'appréhender la mise en pratique dans les entreprises. Et, enfin, la troisième journée sera consacrée à l'étude de cas d'une ETI pour laquelle il s'agira de dérouler et d'appliquer ce qui a été enseigné. La session se conclura par une épreuve de validation des acquis.

macartodesrisques.fr sera, comme l'on peut s'en douter, l'un des outils utilisés lors de cette session. « *À la fin de cette formation, les participants auront toutes les clés pour aller à la rencontre des entreprises de leur territoire et les accompagner dans leurs premiers pas. L'objectif étant qu'ils se rendent physiquement dans les entreprises pour épauler concrètement les dirigeants de ces PME et ETI* », promet Gérard Payen. *Il est absolument essentiel que toutes les entreprises, y compris les plus petites, adoptent une démarche structurée de management des risques qui leur permettra d'améliorer durablement leurs performances et aussi de saisir de nouvelles opportunités.* »

Première session en janvier 2024

La première session se déroulera en janvier 2024, avec une douzaine de collaborateurs issus de dix Medef territoriaux : Pays de la Loire, Haute-Savoie, Est parisien, Normandie, Gironde, Vienne, etc. Parmi les apprenants : des délégués généraux, des chargés de mission (notamment RSE, mais pas seulement), des juristes, etc. Une seconde session devrait se dérouler au printemps. ■



Par Charlotte Cousin

Zoom sur 3 assurtechs : climat, cyber et automobile

Atout Risk Manager, en partenariat avec Insurtech France, continue de vous faire découvrir sa rubrique dédiée à l'innovation et à ses acteurs, dans les secteurs clés pour les risk managers. Au programme : climat, cyber et automobile.



DIANE FERNANDEZ
Cofondatrice et CEO
de Synomen

Climat

L'IA pour évaluer le risque agricole avec Synomen

« Ce avec quoi on évalue l'avenir ». C'est la signification de « Synomen », issu du grec ancien « syn », qui veut dire « avec », et du latin « omen », traduit par « présage » en français. Fondée en 2018, la start-up est née des réflexions de deux docteurs en physique, Diane Fernandez, actuelle CEO, et Denis Wouters, au poste de CTO. De leurs expériences dans le secteur agricole pour elle et dans le milieu bancaire pour lui, les deux cofondateurs observent le besoin de digitalisation de la filière agricole. Ils sont rapidement rejoints par Jean-Luc Gourgeon, occupant aujourd'hui la fonction de CBO et venu apporter son expertise dans le domaine de l'assurance et de la réassurance. Ensemble, ils proposent la solution Peekelite pour la gestion du risque agricole basée sur l'intelligence artificielle (IA) et les données satellites : « *On observe une multiplication des événements climatiques avec la certitude que ce sera pire dans les années à venir, mais on ne sait pas de quelle manière. C'est la problématique de nos interlocuteurs aujourd'hui et nous intervenons pour les aider à mieux évaluer ces risques à la fois sur le temps réel – l'année en cours – et le temps futur* », détaille Diane Fernandez. Pour cela, l'assurtech (notamment soutenue par l'Agence spatiale européenne – ESA, l'Ircail, le Cnes ou encore Météo France) va analyser l'impact des données météorologiques sur les productions agricoles avec une granularité à l'échelle de l'exploitation : « *En utilisant ces données satellitaires et météorologiques, nous simulons le développement des cultures et nous estimons les rendements et les pertes financières associées.* » S'appuyant sur l'IA, différentes typologies de modélisation et du traitement d'analyse satellite, Synomen s'adresse majoritairement aux assureurs, mais également aux banques, institutionnels et négociants agricoles. L'offre SaaS permet de suivre différentes productions tout au long de la saison culturelle, sous forme de cartes, avec des mises à jour effectuées deux fois par mois. Actuellement en phase de levée

de fonds « *de deux millions d'euros, dont un million en dilutif* », Synomen entend accélérer son process de commercialisation et mettre l'accent sur l'extension de ses solutions à l'international en 2024-2025.

synomen.com



↑
Peekelite, la solution de Synomen pour prévoir les rendements des productions agricoles et estimer les pertes financières liées aux aléas climatiques.

Cyber



JULES VEYRAT
Cofondateur et CEO
de Stoïk

Transférer le risque cyber avec Stoïk

Son dernier tour de table porte à 25 millions d'euros les fonds levés depuis sa création en 2021. L'assurtech Stoïk a vu le jour autour de quatre cofondateurs (Jules Veyrat, Alexandre Andreini, Nicolas Sayer et Philippe Mangematin) étonnés du nombre de sociétés encore vulnérables face aux menaces considérables de cyberattaques.



TOKIO MARINE
HCC

PROGRESSEZ ... AVEC ASSURANCE

Vous vous concentrez sur vos activités, nous
nous chargeons des risques.

Présent dans 180 pays et offrant plus de
100 produits d'assurances spécialisées, nous
apportons une approche proactive, flexible et
novatrice de la couverture des risques.

tmhcc.com

 Tokio Marine HCC – International Group

 Tokio Marine HCC – Financial Lines

Tokio Marine HCC est le nom commercial de Tokio Marine Europe S.A., société du groupe Tokio Marine HCC.
Tokio Marine Europe S.A. est agréée par le Ministre des Finances du Luxembourg et contrôlée par le Commissariat aux Assurances (CAA) du Luxembourg. Inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B221975. Domiciliée au 26, Avenue de la Liberté, L-1930, Luxembourg



La practice Corporate Risk Services permet aux entreprises de structurer leur programme d'assurance et d'intégrer des solutions de financement alternatives dans leur stratégie de gestion des risques. Notre trentaine de consultants experts à Paris et au Luxembourg proposent notamment :

- // la modélisation et quantification actuarielle des risques ;
- // l'étude et la mise en place des captives ;
- // la gestion des captives ;
- // les services actuariels réglementaires associés (Solvabilité 2, provisionnement, tarification...).

La *practice Risk Management* délivre des expertises opérationnelles et méthodologiques en gestion des risques et conformité réglementaire :

- // identifier, évaluer, maîtriser et piloter les risques par des approches qualitatives & quantitatives ;
- // mettre en œuvre et maintenir une conformité réglementaire ;
- // contrôler les activités et déployer un dispositif de gestion des risques efficace et protecteur.

Notre centaine de consultants experts constituent un *pool* conseil majeur dédié à la transformation des dispositifs de gestion des risques et de conformité. Notre manifeste est d'inscrire nos clients dans une logique de continuité et de digitalisation de leur conformité, incluant l'intégration et le maintien de leurs dispositifs GRC, tout en challengeant en permanence chacun des dispositifs de maîtrise des risques.

Risk Management

CONSULTING & SOLUTIONS FOR
INSURANCE | BANK | CORPORATE

France | Luxembourg
optimind.com | optimind.lu

A propos d'Accenture

Accenture est un *leader* mondial de services professionnels qui aide les plus grandes entreprises, gouvernements et autres organisations à construire leur noyau numérique, à optimiser leurs opérations, à accélérer la croissance de leur chiffre d'affaires et à améliorer les services aux citoyens, créant ainsi une valeur tangible à grande vitesse et à grande échelle. Nous sommes une entreprise axée sur le talent et l'innovation, qui compte près de 733 000 personnes au service des clients dans plus de 120 pays. La technologie est aujourd'hui au cœur du changement, et nous sommes l'un des *leaders* mondiaux dans la conduite de ce changement, avec de solides relations avec notre écosystème. Nous combinons notre force technologique et notre *leadership* dans les domaines du *cloud*, des données et de l'IA avec une expérience sectorielle inégalée, une expertise fonctionnelle et une capacité de service globale. Notre large gamme de services, de solutions et d'actifs dans les domaines de la stratégie et du conseil, de la technologie, des opérations, de l'industrie du Futur et d'Accenture Song nous permet d'obtenir des résultats concrets. Ces capacités, associées à notre culture du succès partagé et à notre engagement à créer de la valeur à 360°, nous permettent d'aider nos clients à se réinventer et à construire des relations durables et de confiance. Nous mesurons notre succès par la valeur 360° que nous créons pour nos clients, les uns pour les autres, nos actionnaires, nos partenaires et nos communautés. Site Internet : www.accenture.fr

« Ce qui nous anime, c'est de réduire ce risque auprès des entreprises, à travers une solution complète, en prenant le prisme de l'assurance comme porte d'entrée », décrit Jules Veyrat, CEO de Stoïk. Agence de souscription permettant aux courtiers en assurance de couvrir leurs clients PME et ETI contre le risque cyber, la société a également développé, à destination de tous ses assurés, la plateforme Stoïk Protect : « Une fois que nous avons assuré les entreprises, nous les aidons à se protéger gratuitement avec cette solution technologique incluse d'office dans le contrat d'assurance, car il est de notre intérêt qu'elles se fassent attaquer le moins possible », poursuit le CEO. Cette plateforme de surveillance du risque cyber est dotée de différents outils : scan externe de vulnérabilité, scans internes d'*active directory* (répertoire actif) et de *cloud*, simulation de *phishing* (hameçonnage), tutoriels de sensibilisation pour les collaborateurs, etc. S'appuyant aujourd'hui sur une équipe de 60 personnes, dont une cinquantaine en France, Stoïk compte plus de 2 000 clients depuis sa création : « Nous ne prétendons pas avoir inventé une technologie radicalement nouvelle, nous prétendons juste rendre extrêmement simples les premiers gestes nécessaires pour que nos assurés subissent le moins de sinistres possibles dès lors qu'ils signent leur contrat d'assurance. Plus de 60 % d'entre eux sont des utilisateurs actifs de notre plateforme », indique Jules Veyrat. Avec un chiffre d'affaires multiplié par huit en 2023, Stoïk compte désormais renforcer sa présence dans l'Hexagone et en Allemagne (où elle s'est lancée en 2023), avant de conquérir l'Europe continentale.

stoik.io

stoïk



Avec sa plateforme Stoïk Protect, l'assurtech surveille le risque cyber de ses clients au quotidien de manière proactive et continue.

Automobile



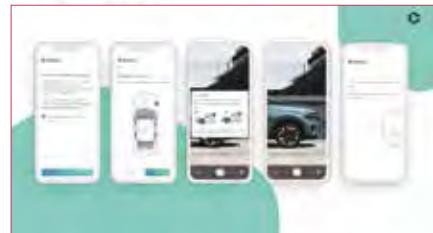
SYLVAINE FAVRE
Strategic account director de Bdeo France

Bdeo, l'intelligence visuelle au service de l'assurance

Société espagnole créée en 2017, Bdeo propose une solution basée sur l'IA consistant à détecter, grâce à un parcours digital avec des photos, tous les dommages causés sur une carrosserie. « Notre plateforme SaaS, à travers laquelle le client souscrit une licence, permet d'identifier la pièce, de détourer le dommage, de donner la taille et la gravité, de manière très précise. Plus on a de données qualifiantes, plus il est possible d'identifier en amont le coût d'un sinistre sur un véhicule pour l'orienter vers la bonne solution d'indemnisation », décrit Sylvaine Favre, strategic account director de Bdeo France. L'objectif de l'assurtech : faire gagner du temps et accélérer la prise de décision, la solution étant accessible 24h/24 et ne nécessitant pas d'intervenant tiers. « Dès que l'événement se produit, la personne mandante (assureur ou courtier) reçoit l'information détaillée et analysée dans les secondes qui suivent la prise de photos », poursuit Sylvaine Favre. Aujourd'hui, Bdeo travaille avec plus de 50 compagnies d'assurance dans 28 pays, parmi lesquels la France où elle a commencé son déploiement fin 2021. Son produit, tout autant accessible aux assureurs et courtiers qu'aux experts en automobile ou aux réseaux de réparateurs, trouve un public différent selon la culture assurantielle des pays. « En France, par exemple, nous ne destinons pas uniquement cette technologie aux assureurs, l'enjeu est aussi de pouvoir traiter directement avec les risk managers afin de leur permettre d'utiliser ces données en temps réel pour mieux comprendre leur risque, l'analyser et l'assurer, au lieu de s'appuyer uniquement sur de la donnée historique », détaille Sylvaine Favre. Depuis deux ans, la société développe également des parcours digitaux sur l'assurance habitation consistant à estimer un dommage à distance, dans cette même logique de parcours digital. Après une levée de fonds de 7,5 millions d'euros en 2023, Bdeo compte renforcer encore sa technologie en affinant la précision et la fiabilité de son intelligence visuelle : « Nous détectons actuellement 70 pièces sur un véhicule et souhaitons intégrer toujours plus de composantes de la carrosserie pour encore mieux ajuster le chiffrage », conclut Sylvaine Favre. ■

bdeo.io

Bdeo



L'intelligence artificielle visuelle au service de prises de décision efficientes et accélérées en matière de dommages automobiles.

Par Richard Gheldre, Constantin Beytout et Thomas Jardin Cabinet Gide Loyrette Nouel

Règlement européen sur l'intelligence artificielle : où en sommes-nous ?

La puissance de l'intelligence artificielle (IA), la rapidité de son déploiement et son utilisation massive dans tous les secteurs de la vie civile et militaire ont conduit les instances politiques européennes à définir un cadre réglementant son usage. Pour *Atout Risk Manager*, le cabinet Gide Loyrette Nouel analyse la proposition de Règlement à l'aune d'une gradation par niveau de risque.



RICHARD GHUELDRÉ

Avocats chez Gide Loyrette Nouel

La Commission européenne a présenté en avril 2021 une proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles harmonisées concernant l'intelligence artificielle qui visent à encadrer le recours aux systèmes d'IA, notamment dans le secteur de l'assurance. Amendée par le Parlement européen le 14 juin 2023, cette proposition a fait l'objet d'un accord politique provisoire entre le Parlement européen et le Conseil le 8 décembre

dernier (IA Act ou Règlement), et doit désormais être complétée par un certain nombre de travaux techniques.

La version finalisée du texte sera ensuite soumise aux colégislateurs de l'Union européenne (UE) pour adoption formelle courant 2024, avec une entrée en vigueur au 20^e jour suivant sa publication au *Journal officiel* de l'UE et une entrée en application en principe deux ans plus tard, sous réserve de certaines mesures transitoires exposées ci-dessous.



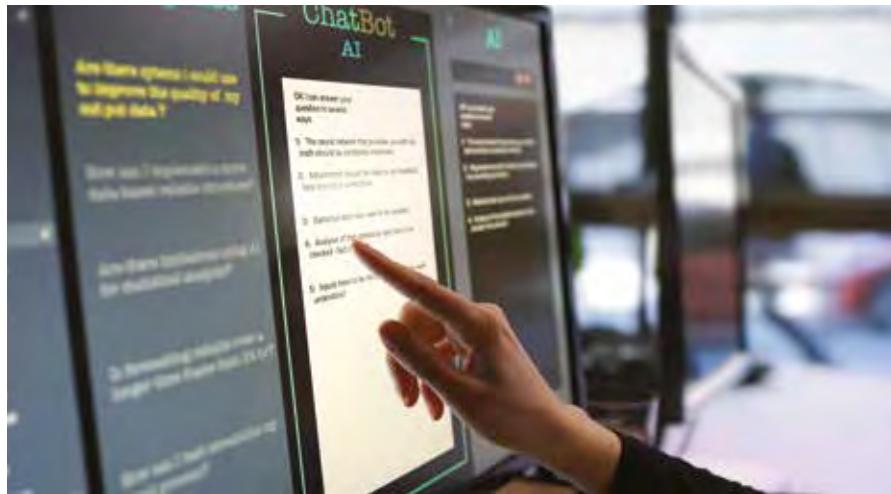
CONSTANTIN BEYTOUT



THOMAS JARDIN

Garantir un niveau élevé de protection

L'IA Act a pour objet de promouvoir l'adoption de l'IA axée sur le facteur humain et digne de confiance et de garantir un niveau élevé de protection de la santé, de la sécurité, des droits fondamentaux, ou encore de l'environnement contre les effets néfastes des systèmes d'IA dans l'UE, tout en soutenant l'innovation.



À cet effet, l'IA Act devrait retenir une définition des systèmes d'IA « à l'épreuve du temps », alignée notamment sur la définition récemment adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Le Règlement devrait s'appliquer aux opérateurs publics et privés de systèmes d'IA (fournisseurs, déployeurs, distributeurs, etc.), tant au sein de l'UE qu'en dehors, dès lors que l'utilisation du système d'IA affectera des personnes situées au sein de l'UE. En revanche, les utilisations privées et non professionnelles devraient être exclues du champ d'application de l'IA Act.

Quatre niveaux de risques identifiés

L'IA Act adopte une **approche fondée sur les risques associés à l'utilisation des systèmes d'IA** en retenant quatre niveaux de risque :

- **le risque inacceptable** : système d'IA prohibé en ce qu'il constitue une menace pour les droits fondamentaux (par exemple notation sociale, identification biométrique à distance en temps réel à des fins d'application de la loi dans les espaces accessibles au public, etc.) ;

- **le risque élevé** : système d'IA soumis à certaines obligations (atténuation des risques, qualité des données, cybersécurité, etc.) en ce qu'il est susceptible de créer un impact négatif sur la sécurité des personnes ou leurs droits fondamentaux (droit à la protection sociale, principe de non-discrimination, droit à la dignité humaine, etc.).

En particulier, le considérant 37 du Règlement prévoit que les systèmes d'IA utilisés pour évaluer la note de crédit ou la solvabilité des personnes physiques devraient être classés en tant que systèmes d'IA à haut risque, car ils déterminent l'accès de ces personnes à des ressources financières ou à des services essentiels tels que le logement, l'électricité et les services de télécommunication.

De même, le Règlement classe à haut risque les systèmes d'IA destinés à être utilisés pour prendre des décisions ou influencer substantiellement les décisions relatives à l'éligibilité des personnes physiques à l'assurance maladie et vie, dans la mesure où ces systèmes peuvent également avoir une incidence importante sur les moyens de subsistance des personnes et porter atteinte à leurs droits fondamentaux, par exemple en limitant leur accès aux soins de santé ou en perpétuant une discrimination fondée sur des caractéristiques personnelles.

A contrario, les systèmes d'IA permettant de détecter les fraudes dans l'offre de services financiers ne devraient pas être considérés comme étant à haut risque ;

- **le risque limité** : certains systèmes d'IA supposeront d'appliquer des exigences spécifiques en matière de transparence. Ainsi, les utilisateurs devraient notamment être informés qu'ils interagissent avec un agent conversationnel ou un système de catégorisation biométrique. De manière générale, les fournisseurs de systèmes d'IA devront s'assurer que tout contenu généré artificiellement ou manipulé sera marqué et détectable comme tel ;

- **le risque minimal** : catégorie résiduelle incluant tout système d'IA exempté d'obligations particulières en ce qu'il présente un risque minimal ou nul pour les droits ou la sécurité des citoyens de l'UE. Les opérateurs pourront néanmoins adhérer volontairement à des codes de conduite ainsi qu'aux obligations de transparence.

Des sanctions dissuasives

Afin d'assurer l'application et la mise en œuvre cohérentes des obligations de l'IA Act et de la réglementation européenne sur les services financiers, en ce compris la réglementation des assurances, les autorités de contrôle compétentes de ce secteur (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, en France) devraient être chargées de la surveillance et du contrôle des règles relatives aux cas d'usage de l'IA (considérant 80 du Règlement). Pour renforcer la convergence des régulateurs européens, un Bureau de l'IA (*AI Office*) sera également mis en place au sein de la Commission européenne.

L'IA Act devrait laisser aux États membres le soin de prévoir les **sanctions applicables en cas de manquement**, en ce compris des amendes administratives **pouvant s'élever, selon la gravité du manquement, jusqu'à 35 millions d'euros ou 7 % du chiffre d'affaires mondial annuel de l'exercice précédent**. Le plus élevé des deux seuils devrait trouver à s'appliquer à la grande majorité des opérateurs, à l'exception des PME pour lesquelles le plus faible s'appliquerait.

Différents délais pour l'application de l'IA Act

L'IA Act devrait prévoir un délai général de mise en conformité de deux ans ainsi que des délais spécifiques pour l'entrée en vigueur de certaines dispositions : six mois pour les systèmes d'IA prohibés, un an pour la gouvernance des systèmes d'IA à usage général, ou encore trois ans pour les systèmes d'IA à risque élevé. |

Expertise you can trust



Cyber



Risques spéciaux



Pertes d'exploitation



Risques industriels

Diane Maccury
France Country Manager / Senior Loss Adjuster
M: +33 6 08 75 77 44
E: diane.maccury@charlestaylor.com

27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, France



Découvrez-en plus
sur Charles Taylor en
France, en visionnant
cette courte vidéo.



Charles Taylor est une équipe d'experts, spécialisée dans l'évaluation et la résolution des sinistres les plus majeurs. Depuis 140 ans, nous travaillons avec les acteurs principaux du secteur de l'assurance et de l'industrie pour leur offrir un service ultra-personnalisé, en France comme partout dans le monde, peu importe la complexité de la situation.

Par Séverin
Charon

Baromètre Amrae de l'engagement pour le climat

L'actualité influence la hiérarchie des perceptions des risques climatiques

L'insatisfaction reste prééminente vis-à-vis des assureurs et la CSRD est très majoritairement perçue comme une opportunité.



Chaque année, le Baromètre conçu en partenariat avec AXA Climate contribue à mieux appréhender la compréhension des risques climatiques tels qu'ils sont perçus et abordés par les risk managers et à voir comment les choses évoluent. Avec 131 réponses – environ 12 % des adhérents risk managers de l'Amrae – « le Baromètre permet de lister les défis et d'identifier les zones d'ombre », estime Michel Josset, administrateur et référent climat de l'Association.

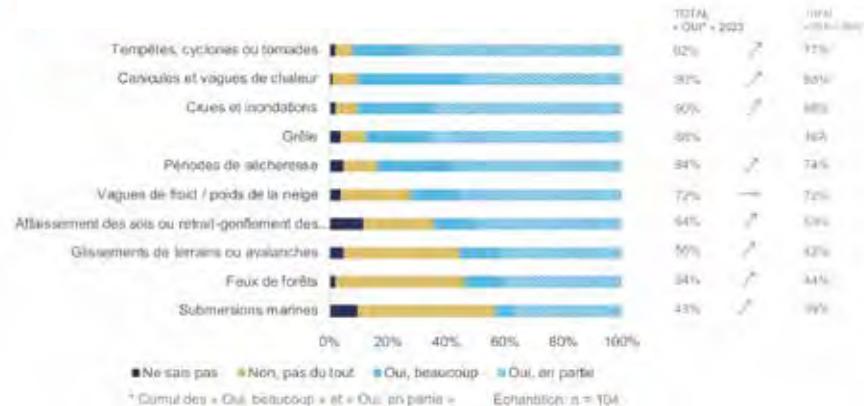
Enseignement majeur de l'enquête ? La grande majorité (65 %) des risk managers interrogés travaille sur les deux types de risques liés au climat, risques physiques et risques de transition, alors que 25 % d'entre eux n'interviennent que sur les risques physiques. Assez logiquement, les risk managers au profil pur ERM et gestion globale des risques sont majoritaires dans le premier cas, alors que ceux qui ont un profil orienté vers

l'assurance et la prévention sont plus fréquemment cantonnés au risque physique.

Très rarement, 3 % des cas, le risk manager déclare qu'il ne s'occupe que du risque de transition. D'une manière générale, celui-ci est plutôt suivi par la direction de la RSE ou de la stratégie.

Hausse des températures (92 % des répondants), variabilité anormale des précipitations (84 %) et stress hydrique (74 %) constituent, comme en 2022, le trio de tête des risques physiques chroniques cités par les risk managers interrogés dans le Baromètre. L'érosion des sols, la hausse du niveau de la mer, le changement dans le régime des vents, l'érosion du trait de côte et l'acidification des océans arrivent assez loin derrière. Ce qui n'est pas sans interroger François Lanavère, en charge des partenariats chez AXA Climate, cheville ouvrière du Baromètre, qui estime que « les aléas les plus récents jouent les réponses des sondés ». Un postulat qui pose question. « On peut s'interroger sur la capacité des assurés à appréhender les risques », ajoute François Lanavère. « Il est

D'après vous, votre entreprise est-elle exposée aux risques physiques aigus suivants ?



FRANÇOIS LANAVÈRE
Responsable des partenariats
chez AXA Climate

« On peut s'interroger sur la **capacité des assurés à appréhender les risques.** »



MICHEL JOSSET
Référent climat de l'Amrae

« L'Amrae veut parvenir à organiser le marché des données pour le démocratiser et rendre les données accessibles. »

nécessaire de mettre en place un plan d'adaptation, mais il convient auparavant de bien connaître les risques auxquels l'entreprise est exposée », confirme Michel Josset, qui voit « un véritable enjeu sur la détermination de l'exposition aux différents risques et donc aux données. Si on ne sait pas à quels périls on est précisément exposé, on ne saura pas s'adapter ». Pour aider les adhérents dans cette démarche, « une mission importante que s'est fixée l'Amrae est de parvenir à organiser le marché des données pour le démocratiser et rendre les données accessibles », explique Michel Josset.

L'identification reste difficile

Bien connaître les risques auxquels l'entreprise est exposée et la manière dont elle va devoir s'adapter est une chose ardue. La question de la visibilité des risques liés au climat qui pèse sur la chaîne d'approvisionnement est sans doute l'un des défis les plus difficiles à relever. Ainsi, seulement 31 % des risk managers estiment avoir une vision bonne ou très bonne des risques physiques de leurs fournisseurs de rang 1 alors que 44 % estiment en avoir une mauvaise vision. Pour les fournisseurs de rang 2, seulement 10 % estiment avoir une vision bonne ou très bonne de ce risque, et 53 % une vision mauvaise. Par rapport à l'année dernière, ces chiffres se sont

nettement dégradés et, de surcroît, un risk manager sur quatre se dit dans l'ignorance pour les fournisseurs de rang 1, 38 % pour les fournisseurs de rang 2.

Assureurs et assurés : des relations à revisiter

Autre sujet de préoccupation majeur souligné par les résultats du Baromètre et qui n'étonnera personne : les relations entre compagnies et assurés vu sous l'angle du risque climatique. Ainsi, 41 % des risk managers se disent peu satisfaits de leurs assureurs, et 10 % pas du tout. « Il faut comprendre cette source d'insatisfaction. Sur le plan financier, les assureurs ne sont pas capables de communiquer aujourd'hui sur le périmètre de ce qui sera assurable dans cinq ou dix ans. On a pourtant absolument besoin de cette information. L'assurance n'est pas non plus capable de récompenser les efforts faits par les entreprises pour protéger leurs sites du risque climatique. Il faut que la tarification liée à ces périls soit dévoilée et qu'il existe une incitation à la prévention, comme c'est le cas pour le risque incendie. Enfin, la transition passe par l'innovation, et là aussi les assureurs doivent faire un effort », souligne Michel Josset. « Il y a des améliorations à apporter dans la danse à deux entre assureur et assuré. La nécessité de construire un plan d'adaptation de l'entreprise qui s'étale sur une dizaine d'années sort des horizons habituels du management, c'est un autre défi à relever », résume Antoine Denoix, président d'AXA Climate.

Dans l'immédiat, le défi le plus urgent est désormais celui de la mise en conformité avec la CSRD. Au moment de l'enquête, menée en

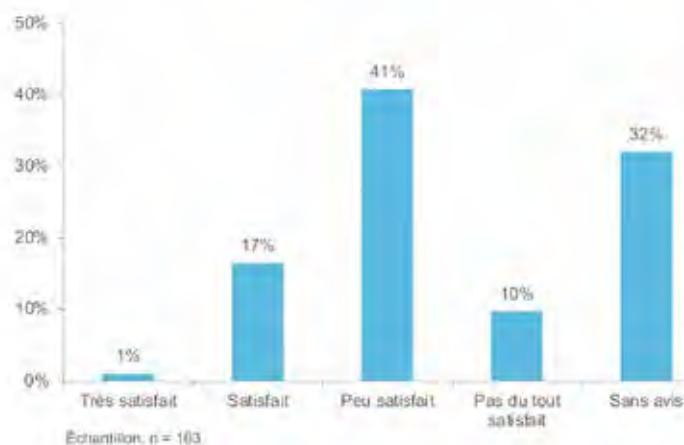
septembre et octobre 2023, trois risk managers sur quatre répondaient que leur entreprise était au travail, avec 40 % qui évoquaient la réalisation des études d'impact et 33 % la mise en œuvre des adaptations nécessaires. Qu'elle permette de mettre les sujets RSE en haut de l'agenda du comité exécutif, de repenser le modèle d'affaires ou de donner un rôle clé à la gestion des risques, les adhérents interrogés sont 84 % à penser que la CSRD est utile. ■



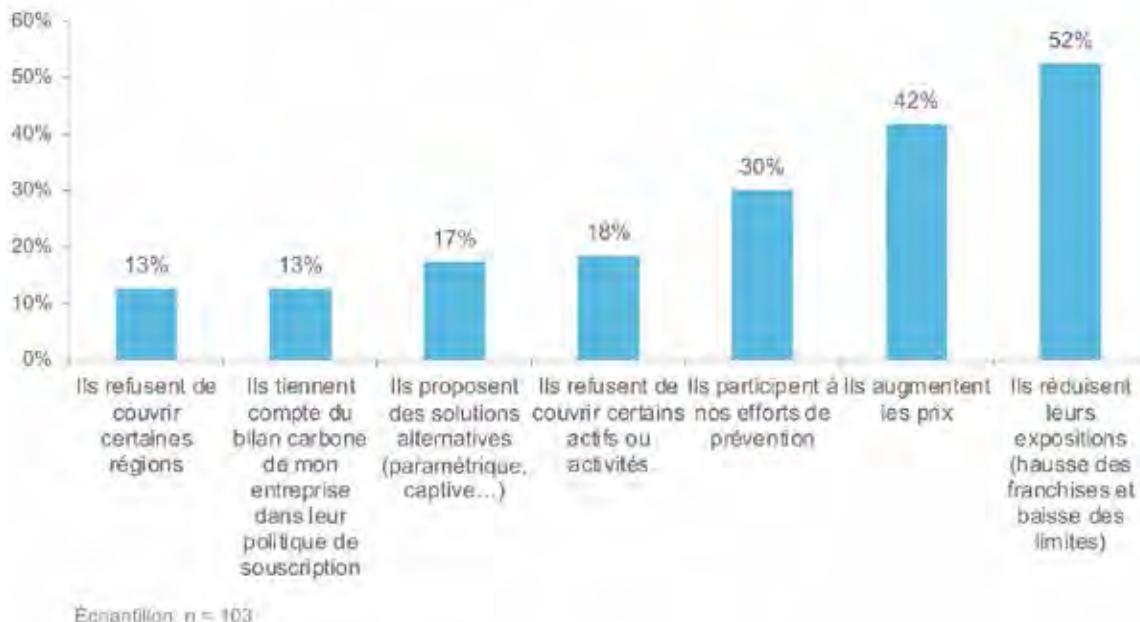
ANTOINE DENOIX
Président d'AXA Climate

« La nécessité de construire un plan d'adaptation de l'entreprise qui s'étale sur une dizaine d'années sort des horizons habituels du management, c'est un autre défi à relever. »

Êtes-vous satisfait de la manière dont les assureurs vous accompagnent pour traiter les risques climatiques ?



Sur les risques climatiques, quels sont les refus ou les propositions d'accompagnement émanant de vos assureurs ?



Anne-Gaëlle Delattre, risk manager du groupe Valeo, et **Marie-Caroline Paris**, directrice en charge des risques du groupe Veolia

Copilotes du groupe de travail **GT5 Informer**

Le groupe de travail que nous copilotons à l'Amrae Climat a pour objectif essentiel d'aider les risk managers à travailler sur le projet CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*). Les deux webinaires organisés au quatrième trimestre 2023 ont rencontré un franc succès, avec à chaque fois 40 à 50 participants, ce qui atteste d'une réelle attente d'informations et d'échanges.

En même temps, comme le confirment les résultats du Baromètre, nous avons constaté que tout le monde n'en est pas au même point. Certains risk managers font déjà pleinement partie du projet de mise en place de la CSRD dans leur entreprise, alors que d'autres le découvrent progressivement. Pour le risk manager, une difficulté réside dans la double matérialité : il est habitué à manier la matérialité financière, mais la matérialité d'impact lui est moins familière et relève du domaine de compétences de la direction de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) ou du développement durable (DD). Cette dualité du projet peut amener à ce que la direction RSE/DD prenne seule la main, et c'est un danger dont il faut

se prémunir. Si le risk manager ne s'implique pas pleinement, la RSE ou le DD prendra l'ascendant et il n'y aura alors aucune garantie de cohérence que la CSRD, et en particulier l'analyse de double matérialité, soit mise en œuvre avec la méthodologie et les outils de gestion des risques.

Il faut aussi souligner que la CSRD ne se résume pas au risque climatique, mais va bien au-delà. Elle englobe les sujets de RSE, mais aussi notamment la biodiversité, les communautés affectées, les travailleurs de la chaîne de valeur, etc. Certains aspects de la CSRD sortent complètement du spectre d'analyse de la direction RSE/DD et, pour cette raison aussi, il est capital que le risk manager prenne pleinement part au projet. Il ne faut pas prendre la CSRD comme un domaine de concurrence avec la RSE, mais comme un sujet où la complémentarité des approches est indispensable. Il faut enfin souligner que la mise en place de la CSRD est un exercice lourd et complexe de mise en conformité, mais constitue aussi un enjeu stratégique qui comporte des opportunités d'affaires.

Régions État du marché en PACA et cyber en Hauts-de-France



↑

« Pas de spécificité locale sur les renouvellements », a confirmé Alexis de Maistre, directeur de la région Méditerranée de WTW.

Après l'antenne bretonne, la **région PACA** s'est penchée sur l'état du marché. Le 30 novembre 2023, Pascal Cherion, responsable des assurances du groupe Onet et pilote de la région méridionale de l'Amrae, a réuni à Aix-en-Provence une dizaine de professionnels régionaux du risque pour écouter et débattre avec Alexis de Maistre, directeur du bureau marseillais de WTW. Mêmes constatations qu'au plan national : un marché toujours tendu, qui appelle les risk managers à redoubler d'efforts en matière de prévention et d'information vers les courtiers et assureurs pour réussir à dialoguer efficacement.

À Lille, Camel Sekkai, directeur juridique de Mobivia, et Thibaud Dufossé, directeur des risques et des assurances d'Arc France, pilote et copilote de l'**antenne Hauts-de-France**, ont mis le cyber au menu de leur réunion de travail du 14 décembre dernier qui a réuni une vingtaine de participants.

Une réunion animée par Florence Puybareau, directrice des opérations du campus cyber Hauts-de-France Lille Métropole, avec la contribution d'Élise Boudet, responsable des risques et des assurances d'Adeo, et de Guillaume Deschamps, head of Finex France and Central Eastern Europe de WTW.

Dans une économie aujourd'hui très fortement numérique, le risque cyber est tout autant une opportunité qu'un risque majeur, polymorphe et évolutif. Si du côté de l'assurance la situation se stabilise après deux à trois ans de durcissement du marché, ses acteurs (courtiers, assureurs et risk managers) ont accompli de nets progrès en termes de compréhension mutuelle. Si les courtiers ont progressé dans l'uniformisation des questionnaires, les risk managers, grâce notamment à une meilleure collaboration avec les RSSI, ont amélioré la connaissance de leur risque cyber. De plus en plus d'entreprises utilisent également leurs captives pour couvrir ce risque. La situation est cependant plus préoccupante pour les PME, qui restent peu assurées. Lueur d'espoir, l'offre des assurtechs semble plus adaptée à leurs besoins, mais reste encore peu souscrite.

Rappelant la nécessité d'un dialogue continu au sein de l'écosystème cyber dans son intégralité et le besoin de s'entraîner à la gestion de crise, Florence Puybareau a souligné l'atout d'un campus cyber, élément fédérateur à travers ses événements et ses formations pour toutes les organisations concernées par le risque cyber sur un territoire. Les campus cyber existent aujourd'hui en Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. Celui d'Aix-Marseille devrait voir le jour en 2024. I

PASCAL CHERION
Responsable assurances groupe
chez Onet



THIBAUD DUFOSSE
Directeur des risques
et des assurances d'Arc France



CAMEL SEKKAI
Directeur juridique de Mobivia



L'expertise des risques d'entreprises

Assureur français spécialiste des risques d'entreprises, Albingia s'implique depuis plus de 60 ans, aux côtés des courtiers, pour leur permettre d'apporter des solutions sur mesure à destination des entreprises.

Aujourd'hui, Albingia affiche une solidité financière remarquable et se situe au cœur de l'un des rares groupes indépendants européens d'assurance de spécialités.

albingia.fr



Les 31^e Rencontres Amrae du risk management

Pendant trois jours, du 7 au 9 février 2024, se tiendront au Centre international de Deauville les 31^e Rencontres Amrae du risk management. Au programme de ce nouvel opus : 11^e convention de la Francophonie, séances plénières et tables rondes, formations et ateliers conférences. Audace et opportunités seront les maîtres mots de cette édition placée sous la bannière de l'amour du risque.

Pour Oliver Wild, président de l'Amrae, c'est une certitude... pour l'amour du risque, il faut oser se réinventer : « *Travaux scientifiques de l'Amrae, échanges entre pairs, cartographies de nos organisations : tout converge vers une unanime perspective, cette vitale et pressante métamorphose de nos modèles économiques et sociaux. Global et local, limites planétaires et nouvelles croissances, humanité et biodiversité, tout est lié, relié. Il en va de même pour les risques et les opportunités. Accompagnons la concrétisation de ces dernières, en conscience des défis, d'une salutaire adaptation. Ne tardons plus à nous engager collectivement vers la résilience. Travailons ensemble pour qu'émerge au sein de nos entreprises davantage de robustesse, de responsabilité. La force vitale du risk management s'impose. C'est notre agilité vertueuse qui demain sera salvatrice. Pour ce faire, renouons avec l'audace, ouvrons-nous aux opportunités refondatrices.* »



OLIVER WILD
Président de l'Amrae

« Ces 31^e Rencontres sont l'occasion de **nous réinventer**. Pour l'amour de nos métiers, prenons ensemble les bons risques. »

LE PROGRAMME DES RENCONTRES 2024

Mercredi 7 février

10h-12h30 >> Amrae formation

Formation 1 : Risques climatiques

Formation 2 : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les captives en France !

>> 11^e convention de la Francophonie

Financement des risques dans le monde francophone à l'heure de grandes catastrophes naturelles

14h-14h20 >> Ouverture des Rencontres

Oliver Wild, président de l'Amrae

14h50-15h40 >> État du monde, conflits, taux élevé, récession, transformation du multilatéralisme : ère à hauts risques ?

Jean-Marc Daniel, économiste et essayiste – **Caroline Galactéros**, géopolitologue, présidente de Geopragma – **Richard Lizurey**, général d'armée, président du Haut-Comité français pour la résilience nationale (HCFRN), ex-directeur général de la Gendarmerie nationale

Dans un monde où la multipolarité s'intensifie et le multilatéralisme flétrit, nous sommes témoins d'un changement de paradigme mondial. Certaines nations, en défiant les institutions internationales établies depuis 1945, soulèvent une question cruciale : assistons-nous à une simple fluctuation de cycle ou à une transformation systémique profonde ?

Ce n'est pas seulement une question de politique ou de diplomatie. La redistribution des pouvoirs – militaire, économique et technologique – révèle une transition majeure. D'une concentration de pouvoir historiquement gouvernée, glissons-nous vers une dispersion mondiale ou un nouvel équilibre devant prendre en compte un Sud global, et quel en serait l'impact sur les États-nations et leur autorité ? Parallèlement, phénomène incontournable, l'utilisation de l'intelligence artificielle interroge notre société et le monde des affaires sur la place à lui donner et, ce faisant, sur les risques qui pourraient émerger, notamment en termes de sécurité et d'éthique. Comment, alors, les entreprises peuvent-elles rester responsables et durables dans ce contexte tumultueux ?

Pour les risk managers, c'est une occasion unique de comprendre et d'anticiper les impacts de ces transformations sur les stratégies d'entreprise. La question demeure : comment maintenir un cap responsable face aux défis mondiaux ?

16h35-17h25 >> Intelligence artificielle, technologies quantiques, espace :

le monde en lutte pour leur contrôle et leur gouvernance

Philippe Baptiste, président du Centre national d'études spatiales (Cnes) – **Étienne Klein**, physicien et philosophe des sciences – **Marie-Christine Oghly**, présidente de l'association Femmes chefs d'entreprises mondiales (FCEM)

Dans un monde où l'intelligence artificielle, la technologie quantique et l'exploration spatiale redessinent les contours du futur, les entreprises se trouvent à l'avant-garde de ces changements. Ces avancées technologiques, promesses de progrès significatifs, soulèvent des interrogations importantes quant à leur gestion et leur gouvernance. L'adaptation rapide à ces innovations est cruciale pour les entreprises, mais elle doit être guidée par un esprit critique et une vision éclairée des dirigeants. Ces derniers doivent non seulement évaluer l'impact de ces technologies sur leurs activités, mais aussi sur la société dans son ensemble, et en saisir les opportunités. La mise en place d'une autorité de régulation mondiale se heurte à la réalité des intérêts nationaux ou régionaux divergents, mettant en lumière la nécessité de repenser le rôle de la pensée humaine face à l'autonomie croissante de la technologie.

Comment s'assurer, dans ce contexte, que l'innovation technologique soit empreinte de sagesse dans son utilisation et non un vecteur additionnel de déséquilibre mondial ? Est-ce unurre d'imaginer que ce « bond » en innovation puisse servir l'entreprise responsable, ou cette dernière sera-t-elle contrainte à des concessions, voire des renoncements ?

En ce sens, si vivre en harmonie avec le progrès technologique semble un impératif, cela requiert toutefois une constante évolution et une réévaluation des stratégies d'entreprise. Les acteurs économiques seront-ils capables d'anticiper dans cet environnement complexe, tout en exploitant les opportunités qu'offrent ces technologies nouvelles ? Un peu de philosophie peut-il aider à penser un avenir qui ne ressemblerait pas à une œuvre dystopique ?

17h25-17h35 >> Anne Piot d'Abzac et Philosophie magazine

LES KEYNOTES SPEAKERS

Mercredi 7 février

14h20-14h50 Gregory Case, directeur général d'Aon plc depuis 2005. Il a été désigné par la *Harvard Business Review* comme l'un des 100 PDG les plus performants au monde en 2018, 2017, 2016 et 2014.

15h40-16h10 Sylvie Jéhanno, présidente-directrice générale de Dalkia. À la tête de la filiale d'EDF depuis 2018, elle est également coprésidente du Comité stratégique de filière « Nouveaux systèmes énergétiques » et du groupement d'intérêt public « Les Entreprises s'engagent ».

17h35-18h Laura André-Boyet, instructrice d'astronautes au Centre européen des astronautes de l'Agence spatiale européenne depuis 2010. Elle forme une vingtaine d'astronautes par an, parmi lesquels Thomas Pesquet.

Vendredi 9 février

10h05-10h30 Sierra Signorelli, CEO Commercial Insurance of Zurich Insurance Group depuis 2021. Elle possède une expérience de plus de vingt ans dans le secteur de l'assurance au niveau mondial.

11h30-12h10 Sophie Lavaud, alpiniste. Cette Franco-Suisse Canadienne est entrée dans l'histoire de l'himalayisme en ayant gravi les 14 sommets de plus de 8 000 mètres du globe.

Jeudi 8 février

9h-10h30 / 11h15-12h45 / 15h30-17h >> 30 ateliers conférences

Parcours Climat

- L'analyse des risques climatiques : quelle présentation, notamment dans la cartographie des risques ?
- Quel rôle et enjeu pour le risk manager dans la stratégie d'adaptation de l'entreprise aux risques climatiques ?
- Premier exercice de reporting CSRD : quel intérêt en retirer ?

Parcours Cyber

- Défis et opportunités de la LOPMI : état des lieux et perspectives sur l'application de la loi
- Comment la quantification de l'exposition au risque cyber informe et nourrit la stratégie de sécurité ?
- Au-delà des cybermenaces, comment renforcer la résilience de l'entreprise en cas de crise ?

Parcours ERM 360°

- Faut-il réinventer l'ERM ? Si oui, comment ?
- L'IA, alliée ou ennemie ? L'avenir de la gestion des risques à l'ère de l'intelligence artificielle
 - La compliance

Parcours Assurances 1: sinistralités

- L'embrasement du coût des sinistres de responsabilité : un défi à l'international
 - La notion de passé connu en assurances
 - Les sinistres sériels et les sinistres de grande ampleur

Parcours Assurances 2

- Recherche capital désespérément
 - Assurances et RSE-ESG
- L'union des risques : les M&A et les assurances à la conquête de nouveaux horizons

Parcours International

- La supply chain à l'épreuve des risques géopolitiques
- Prévention des risques catastrophiques à l'international
- L'influence des réglementations et des pratiques d'assurance américaines sur la gestion des risques

Parcours Général Entreprise

- Risque d'entreprise et exclusion en assurance : comment éviter la rupture dans le partenariat assuré/assureur ?
 - Gestion du risque d'un grand parc industriel : la route est longue
 - PME/ETI : comment gérer un univers de risques en expansion ?

Parcours Prospectif

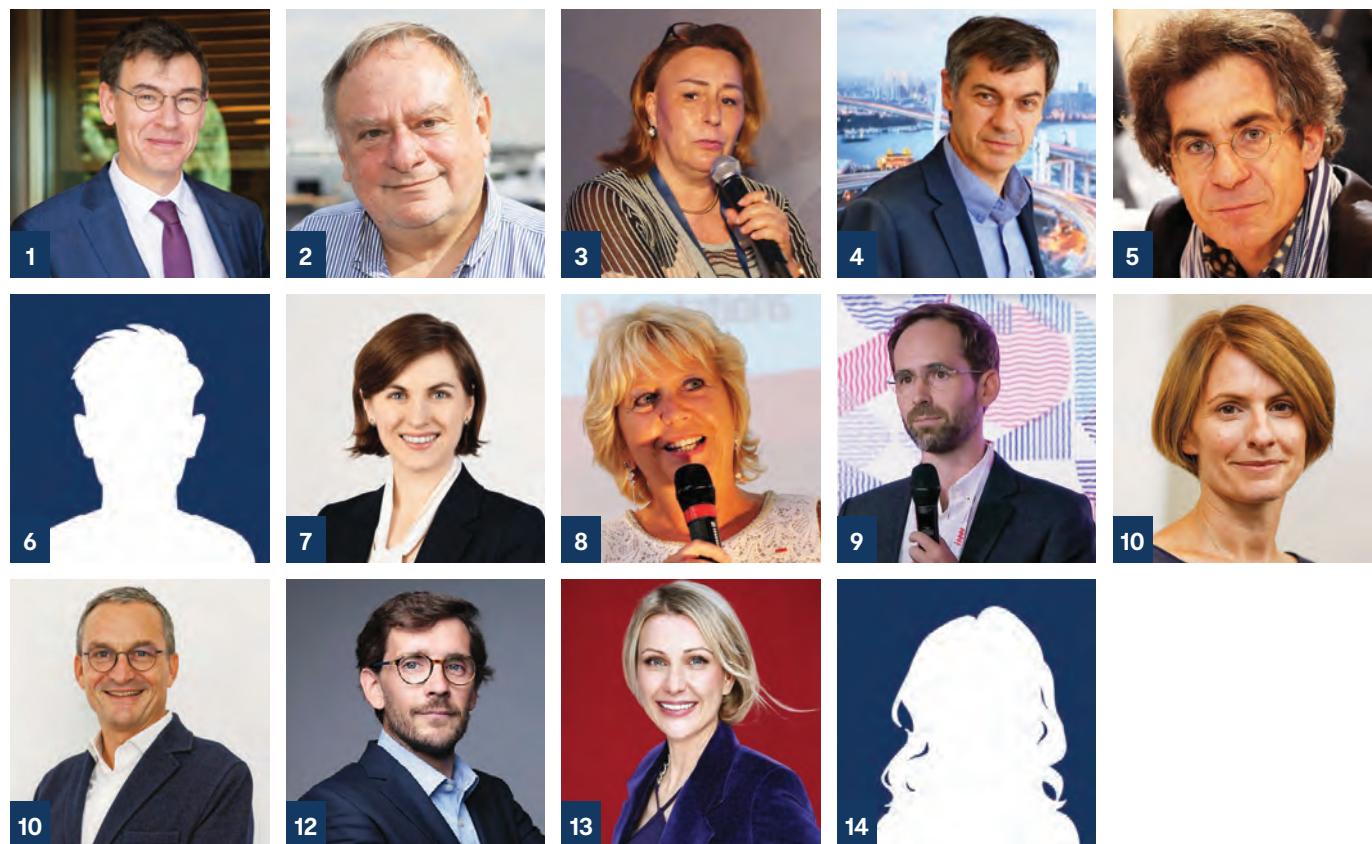
- Évaluations externes de l'entreprise : mieux les comprendre pour mieux les gérer
 - Jeux Olympiques : la gestion des risques vue par les partenaires
 - Les satellites au service de la gestion des risques

Parcours Duo

- Comment optimiser la gestion des risques associés au capital humain et accompagner votre stratégie RH et RSE : du pooling aux captives et de la bonne coopération entre les équipes C&B et Assurances élargie aux acteurs du marché
 - L'union audacieuse : cultiver sa relation avec son RSSI pour innover et se préparer aux crises
 - Captives de réassurance : des fondations solides pour construire durablement avec passion

Parcours Construction

- Collectivités, assureurs, entreprises : vers une refondation du partage des risques à l'heure de la réindustrialisation en France ?
- L'assurance des risques liés à la production d'énergie verte par les bâtiments : sommes-nous prêts ?
 - Innovations en construction et assurabilité, amours contrariés ?



↑
Intervenants des plénières

1. Philippe Baptiste – président du Centre national d'études spatiales (Cnes)
2. Jean-Marc Daniel – Économiste et essayiste
3. Caroline Galactéros – Géopolitologue, présidente de Geopragma
4. Michel Josset – Directeur assurances prévention de Forvia
5. Étienne Klein – Physicien et philosophe des sciences
6. Richard Lizurey – Général d'armée, président du Haut-Comité français pour la résilience nationale (HCFRN), ex-directeur général de la Gendarmerie nationale
7. Viola Lutz – Senior director climate strategy chez Moody's
8. Marie-Christine Oghly – Présidente de l'association Femmes chefs d'entreprises mondiales (FCEM)
9. Benoît Pastorelli – Cofondateur et CEO de Continuity
10. Dorothée Prunier – Head of product engagement and services pour les opérations internationales hors USA de Chubb Climate+
11. Alain Ronot – Vice-président de l'Amrae et directeur risques groupe et assurances de Capgemini
12. Pierre du Rostu – CEO d'AXA DCP
13. Florence Tondu-Mélique – Directrice générale de WTW France
14. Directrice juridique (en attente de confirmation)



LES KEYNOTES SPEAKERS

- A. **Laura André-Boyet**, instructrice d'astronautes
- B. **Gregory Case**, directeur général d'Aon plc
- C. **Sylvie Jéhanno**, présidente-directrice générale de Dalkia
- D. **Sophie Lavaud**, alpiniste
- E. **Sierra Signorelli**, CEO Commercial Insurance of Zurich Insurance Group

Vendredi 9 février

9h05-10h05 >> Les risques et impacts de l'IA sur les porteurs de risques dans l'entreprise

Benoît Pastorelli, cofondateur et CEO de Continuity – **Alain Ronot**, vice-président de l'Amrae et directeur risques groupe et assurances de Capgemini – **Pierre du Rostu**, CEO d'AXA DCP – Directrice juridique (en attente de confirmation)

L'avènement de l'intelligence artificielle marque un tournant décisif dans le monde des affaires. Cette technologie soulève une interrogation collective : quel sera son impact sur les risques et leur gestion ? Une question s'adressant non seulement aux risk managers, mais aussi aux responsables des ressources humaines, aux juristes, aux financiers et auditeurs et, *in fine*, aux dirigeants, tous confrontés à l'enjeu de naviguer entre innovation et sécurité, entre opportunités et risques.

La modélisation des risques par les assureurs, également, se trouve face à un défi majeur : le manque de données historiques long terme pour analyser les risques émergents. Comment les assureurs peuvent-ils s'adapter à cette nouvelle donne ? Quels seront les potentiels impacts sur les couvertures ?

C'est bien la collaboration entre le risk manager et les autres parties prenantes internes ou externes, et les porteurs de risques internes et externes de l'entreprise qui pourrait être redéfinie. L'IA promet d'apporter des outils plus sophistiqués pour l'évaluation des risques et une stratégie de prévention améliorée, nécessitant de facto une approche plus intégrée, plus contributive de part et d'autre. Les deux piliers de la gestion des risques sont-ils prêts aux nouveaux défis pour soutenir une entreprise toujours plus résiliente ?

10h30-11h30 >> Assurance et ESG, état de la place ? Impact de l'ESG sur les entreprises

Michel Josset, directeur assurances prévention de Forvia – **Dorothée Prunier**, head of product engagement and services pour les opérations internationales hors USA de Chubb Climate+ – **Florence Tondu-Mélique**, directrice générale de WTW France – **Viola Lutz**, senior director climate strategy chez Moody's

Dans le secteur de l'assurance, l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) devient une priorité incontournable. Face aux exigences réglementaires croissantes et aux attentes des actionnaires et clients, les compagnies d'assurance sont confrontées à un véritable défi : comment aligner efficacement leur politique d'investissement avec les principes ESG, tout en respectant les contraintes réglementaires ?

La directive Solvabilité II (*Solvency II*), qui vise à renforcer la solidité financière des assureurs, soulève des questions critiques quant à la pertinence des investissements ESG. En effet, les critères ESG ne sont pas seulement une question de responsabilité sociale, mais aussi un facteur de risque et de rendement à long terme. Les assureurs doivent donc naviguer avec prudence entre les exigences de conformité et les opportunités d'investissement durable, alors même qu'ils sont des acteurs majeurs du financement de l'économie. Dans ce contexte, et à l'aune de la mise en œuvre de la CSRD, comment les compagnies d'assurance peuvent-elles définir une politique d'investissement ESG qui soit à la fois stratégique et conforme aux réglementations ?

Cet alignement des stratégies d'investissement avec les critères ESG est devenu un enjeu majeur pour le secteur de l'assurance. Quel en sera l'impact non seulement sur les choix d'investissement, mais aussi sur les politiques de souscription et de gestion des risques. Quel rôle les assureurs sont-ils désormais appelés à jouer dans la transition vers une économie plus durable et responsable ?

12h10 >> Clôture des 31^e Rencontres

Oliver Wild, président de l'Amrae

MODÉRATION



Mercredi 7 février
Nicolas Beytout
Journaliste, président de BeyMédias (*L'Opinion*, *L'Agefi*)



Vendredi 9 février
Cécile Desjardins
Journaliste, rédactrice en chef adjointe de *L'Opinion*



SANS PAYSANS, ON FAIT COMMENT ?

**LA MOITIÉ DES AGRICULTEURS
PARTIRONT À LA RETRAITE
DANS 10 ANS.**

La relève, c'est Léa,
de la ferme coopérative de Belêtre (37)
Maraîchage, céréales et pains bio

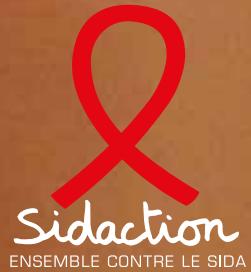


©Sandrine Mulas / TDI

Aidez Terre de Liens
à faire pousser des fermes paysannes
terredeliens.org



ON N'A
JAMAIS ÉTÉ AUSSI
PROCHE DE JOUIR
D'UN AVENIR
SANS SIDA.



SOUTENONS LA RECHERCHE POUR Y ARRIVER
FAITES UN DON
PAR SMS AU 92IIO
OU SUR SIDACTION.ORG

The Good Company SIREN 398 945 543



LE IIO EST UN NUMÉRO GRATUIT OUVERT JUSQU'AU 6 AVRIL 2023.

CPA EXPERTS

CPA EXPERTS : 40 ANS DE HAUTE EXPERTISE DANS L'ASSURANCE DE SPÉCIALITÉ

Avec les élections de la nouvelle direction en 2023, CPA EXPERTS a opté pour une approche bicéphale. Pierre Lebrun, Président, et Samuel Chauvin, Directeur Général, reprennent les rênes du cabinet et nous en disent plus sur leur feuille de route et leur vision.



SAMUEL CHAUVIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PIERRE LEBRUN, PRÉSIDENT



Vous avez repris la direction de CPA EXPERTS fin 2023. Pouvez-vous nous en dire plus ? Dans cette continuité, quelles sont les grandes lignes de votre feuille de route ?

CPA opte désormais pour une direction bicéphale, marquée par une complémentarité interne renforçant la communication et l'ancrage démocratique du cabinet. Cette approche, à deux têtes, se veut également un atout dans la relation client. Nous offrons ainsi une plus grande adaptabilité grâce à la diversité et complémentarité des profils. Dans la continuité, notre feuille de route souligne l'engagement envers la qualité et la haute technicité et expertise, caractéristiques qui ont forgé la notoriété de CPA au fil des années et qui nous ont valu d'être classés comme un acteur incontournable du marché. L'objectif est de renforcer et d'approfondir encore davantage ces aspects, visant une excellence qualitative dans la relation avec les clients.

CPA EXPERTS se positionne comme le partenaire privilégié des professionnels de l'assurance sur des dossiers à forts enjeux. Qu'est-ce que cela implique ? Quelles sont vos forces dans ce cadre ?

Notre positionnement repose sur des experts de haute technicité, alliant compétences techniques et savoir-être, pour une proximité et une communication efficace avec les assureurs, assurés, confrères et tiers. Notre gestion personnalisée vise le règlement optimal des dossiers à forts enjeux. La relation étroite entre experts et gestionnaires sinistre implique réactivité, disponibilité et proactivité dans la stratégie des dossiers et une analyse contractuelle poussée. Au-delà de la haute technicité de ses experts, CPA se distingue par son adaptabilité, son

approche sur mesure, son intelligence situationnelle et sa capacité à traiter des dossiers complexes. Le cabinet valorise également une vision juridique et assurantielle, contribuant à la qualité des prestations. Depuis 40 ans, nous maintenons notre indépendance tout en nous intégrant dans un marché en forte évolution à travers nos partenariats avec IXI-Groupe, depuis 2017, et le réseau international Advanta Global Services, depuis 2021.

Sur un marché en très forte évolution, comment vous projetez-vous ? Comment imaginez-vous votre métier demain ?

Fort de ses 40 ans d'expertise, CPA vise à consolider sa réputation incontournable dans le domaine de l'expertise. De plus, nous mettons l'accent sur la prévention des risques, l'analyse, le conseil, l'audit, et la formation technique. Pour s'adapter aux évolutions rapides du marché et anticiper les risques, nous participons activement aux événements majeurs. Ainsi, nous sommes à la pointe du secteur et pouvons fournir des solutions optimales qui répondent aux nouveaux enjeux (bâtiment intelligent, réemploi, constructions bas carbone, IA génératives, impacts liés au changement climatique, ...). Sur ce dernier, nous intervenons sur les phénomènes de RGA, gérés par les experts géotechniciens sur les sinistres complexes, en soutien d'IXI Groupe. CPA a su développer également l'expertise des sinistres environnementaux tels que le préjudice écologique, une notion encore peu maîtrisée dans le secteur.

L'anticipation des nouveaux défis, tant sur le plan technique que de la responsabilité, constitue un chantier majeur pour CPA, ouvrant des perspectives passionnantes pour l'ensemble de l'entreprise.

CYBER COVER

UN ACTEUR DE CONFIANCE, EXPERT DES RISQUES CYBER

Avec près de 500 clients, Cyber Cover est aujourd'hui l'un des principaux acteurs sur le marché des risques cyber en France. En traitant exclusivement cette typologie de risque, ce courtier offre une expertise unique sur le marché. Explications de Marc-Henri BOYDRON.



MARC-HENRI BOYDRON



Présentez-nous Cyber Cover en quelques mots ?

Fondé en 2018, notre cabinet de courtage spécialisé exclusivement en risques cyber s'adresse à des entreprises du secteur privé et public de toute taille.

Dans un environnement mouvant, les risques cyber sont très spécifiques, complexes et protéiformes. Notre équipe de six experts a développé une fine maîtrise de ces sujets pour fournir les meilleures réponses assurantielles.

Dans votre secteur d'activité, quels sont vos principaux points différenciants ?

Cyber Cover se distingue des courtiers traditionnels en adoptant une approche centrée sur le risque plutôt que sur l'assurance avec une double expertise technique cyber et assurantielle. Nous débutons systématiquement nos échanges avec les prospects par une analyse de risque, couvrant à la fois la gouvernance et le volet technique. Nos conseils visent à réduire l'exposition au risque et améliorer l'assurabilité des prospects. Une fois le risque jugé assurable, nous lançons un appel d'offres auprès d'assureurs pour obtenir les meilleures propositions. La pré-sélection permet d'optimiser la pertinence des réponses, générant un gain de temps significatif pour nos interlocuteurs tels que les Risk managers, les DSI et les RSSI.

Cyber Cover promeut une approche globale du risque en prônant la résilience. Nous encourageons les assurés à se préparer à d'éventuelles attaques cyber. Nous menons dans ce cadre des campagnes de prévention. Grâce à cette approche, nous avons une fréquence sinistre inférieure à la moyenne du marché et une efficacité accrue dans les renouvellements de contrats.

Cyber Cover se distingue également par son expertise dans la gestion des sinistres cyber,

offrant un accompagnement 24/7. En cas de sinistre, les assurés disposent d'un numéro dédié Cyber Cover pour une assistance sur le plan assurantiel.

Qu'est-ce qu'apprécient vos clients, notamment les Risk managers dans votre accompagnement ?

Notre proximité. Cabinet à taille humaine, nous sommes proches de nos clients et les accompagnons efficacement avec une offre de services complète. Force de proposition technique, nous mettons à disposition de nos assurés un écosystème de solutions et de partenaires.

La prévention des risques constitue un axe majeur, avec le déploiement prochain d'une plateforme dédiée aux Risk managers, DSI, RSSI. La plateforme fournira des indicateurs sur l'évolution des vulnérabilités et de l'exposition aux risques, permettant une meilleure gouvernance des risques.

Pourquoi faire appel à vos services ?

Les contrats d'assurance cyber sont dynamiques, évoluant en tandem avec les risques cyber qui changent constamment, et demandant une adaptabilité. Notre démarche proactive, combinée à une connaissance approfondie du secteur, notre expertise contractuelle et une veille constante, nous permettent d'anticiper les éventuelles évolutions des prérequis pour proposer une offre optimale auprès des meilleurs assureurs.

Pour cela, nous recommandons vivement aux Risk managers, DSI et RSSI, de confier le risque cyber, considéré comme le premier risque auquel les entreprises peuvent être confrontées, à un acteur spécialisé comme nous, présent depuis 2018 sur le marché.

LIBERTY SPECIALTY MARKETS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET MÉTIERS DE L'ASSURANCE : QUELLES OPPORTUNITÉS POUR QUELS DÉFIS

Lors des dernières décennies, la puissance des sciences mathématiques, l'accès à une grande quantité de données propres aux métiers de l'assurance et le développement de nouveaux algorithmes ont ouvert les champs du possible en termes d'utilisation de l'Intelligence artificielle (IA) dans le secteur de l'assurance. Passage en revue des principales applications avec Françoise Mari, Directrice lignes financières chez Liberty Specialty Markets France.



**FRANÇOISE MARI,
DIRECTRICE LIGNES FINANCIÈRES**



Quelles sont les premières applications de l'IA pour les métiers de l'assurance ?

Très concrètement, l'IA permet aux assureurs de renforcer et d'organiser leurs connaissances en se basant sur de la donnée fiable, intègre et de leur donner un sens ; l'IA devient à ce titre un outil de prédiction et de prévention des risques. C'est également une aide à la prise de décision rapide. Cette meilleure appréhension des risques a pour corollaire l'innovation produit, comme les assurances paramétriques, ou de rendre certains risques émergents, tels que le cyber, assurables.

Elle est aussi source d'une meilleure efficacité opérationnelle et de rentabilité : selon une étude McKinsey 2023*, en utilisant l'IA, les assureurs obtiendront des gains importants en matière de services et d'opérations. Elle ajouterait jusqu'à 1,1 billion de dollars en valeur annuelle pour le secteur mondial de l'assurance dont environ 400 milliards de dollars pourraient provenir des mises à niveau technologiques en matière de souscription et 300 milliards de dollars dédiés au service client et aux offres personnalisées.

Enfin, elle aide à répondre à des problématiques réglementaires croissantes notamment en respectant les processus KYC, en renforçant la qualité de gestion des réclamations clients, le suivi des risques d'embargo et de sanctions internationales. Pour rappel, le non-respect de ces procédures représente un risque économique (cf. les 5 sanctions prononcées sur le sujet par l'ACPR à fin 2023)** et/ou de réputation majeure pour les assureurs.

Les assurés sont-ils déjà également impactés ?

Elle est effectivement source d'opportunités pour

les assurés car elle contribue à réinventer l'expérience client au niveau tant de la commercialisation des produits (souscription digitale, le principe de conseiller augmenté, les chatbots...), que du suivi des risques et de leurs accompagnements par les assureurs. Par exemple pour l'assurance auto, nous voyons la naissance du concept « pay how you drive » grâce à l'installation de capteurs IoT sur les voitures fournissant des informations sur le comportement des automobilistes et permettant d'adapter la prime d'assurance. La gestion des sinistres est également optimisée et les développements récents menés par les Insurtech portent sur l'instantanéité du paiement des sinistres.

Quels sont les prochains défis pour les assureurs dans l'application de l'IA ?

La question n'est plus de savoir si l'IA est une source de transformation, de croissance, de compétition et de progrès pour les assureurs mais plutôt qu'elle ne soit pas source de défiance et d'interrogation notamment sur son éthique. L'IA est clairement identifiée comme un élément de progrès par le grand public. Les assureurs doivent s'assurer que l'utilisation de l'IA respecte les principes de transparence, de traçabilité, de justice, de respect de la vie privée. Son utilisation ne doit pas renforcer les inégalités ou les discriminations.

La Loi IA en cours de discussion au niveau des instances européennes a pour vocation de répondre à ces différents questionnements et maintenir la confiance des européens dans son utilisation.

* McKinsey : le potentiel économique de l'IA générative – 14 juin 2023

** acpr.banque-france.fr

A photograph of two climbers on a rocky mountain peak. One climber is on the left, reaching up to help the other. They are both wearing harnesses and ropes. The background shows a vast, misty mountain range under a cloudy sky.

Transformons vos obstacles en opportunités

Chez MS Amlin Insurance nous sommes guidés par les défis. Nous innovons continuellement afin de trouver des solutions.

En tant que leader en matière des risques complexes en Dommages aux Biens, Responsabilité civile et Maritime, nous nous engageons auprès de vous afin de vous fournir un service d'excellence.

www.msmlin.com

Anaïs a le pouvoir de détecter les mines avant qu'elles n'exploserent pour 2,50 € / mois*

Grâce au **don mensuel**
on a tous le pouvoir de **changer**
le monde, même à distance !

hi.fr/don.mensuel

Anaïs C., donatrice régulière pour handicap international depuis 2010



BON DE SOUTIEN RÉGULIER

À RENVOYER À L'ADRESSE :
HANDICAP INTERNATIONAL LIBRE RÉPONSE N° 45134 69129 LYON 08

OUI, je souhaite soutenir dans la durée les actions de Handicap International

Merci de compléter vos informations ci-dessous :

Je choisis le montant de mon soutien 10€/mois soit 2,5€ après réduction fiscale 20€/mois soit 5€ après réduction fiscale 30€/mois soit 7,5€ après réduction fiscale

O M. O Mme

Nom :

Prénom :

E-mail :@.....
votre adresse e-mail sera utilisée exclusivement par Handicap International

Adresse :

Le premier prélèvement devra avoir lieu le **10 du mois de** **2023**

Je pourrai faire suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande à l'association, signifiée au plus tard le 20 du mois précédent.
Je recevrai un reçu fiscal annuel pour l'ensemble de mes dons.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA Désignation du compte à débiter (merci de joindre un RIB) :

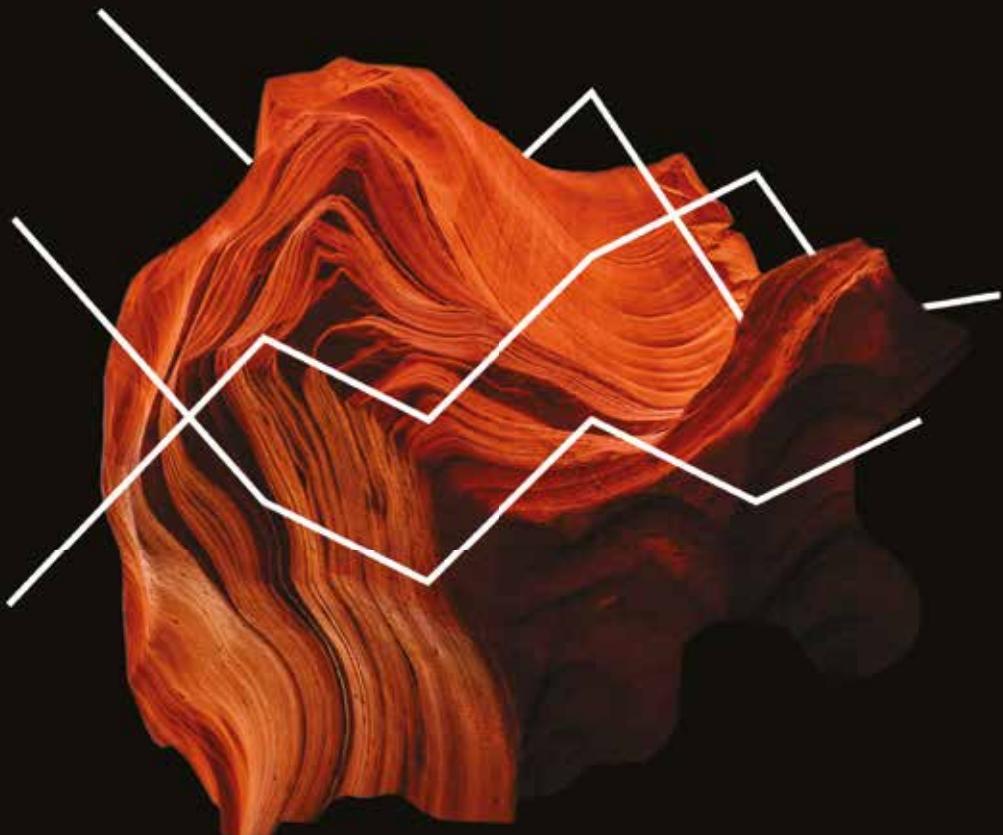
IBAN BIC

Signature :
(obligatoire)

Fait à
le

Code postal : Ville :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Handicap International à envoyer des instructions à votre banque pour qu'elle débite votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Handicap International. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations demandées sont enregistrées dans un fichier informatisé par Handicap International qui dispose d'un délégué à la protection des données (dpo). Elles sont nécessaires pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités préciées. Conformément à la loi Informatique et Libertés et à la réglementation européenne, en vous adressant à dpo@hi.org, vous bénéficierez d'un droit d'accès, rectification, limitation, portabilité, effacement et opposition à l'utilisation de vos données à caractère personnel. En cas de difficulté, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.



Êtes-vous prêts à quantifier les couts liés aux changements climatiques ?

Les impacts liés aux évènements climatiques vont probablement entraîner une augmentation des capex, opex et autres couts financiers dans les prochaines années. Grâce à nos solutions, vous pouvez mesurer l'exposition d'un actif, d'une entreprise ou encore d'un portefeuille à ces couts financiers ainsi que les bénéfices provenant des actions d'adaptation.

www.spglobal.com/find-your-answers

Faites confiance au leader du marché pour renforcer vos compétences en management des risques

NOTRE MISSION

- Accompagner les Risk Managers d'aujourd'hui
- Former les Risk Managers de demain

Pour prévenir et maîtriser les risques de vos entreprises

Bâle PCA Captive Assurance Performance

Solvabilité Gouvernance ERM Risques Maîtrise

Grise Conformité Prévention

Des compétences particulièrement recherchées des entreprises pour faire face aux enjeux économiques actuels

Formations certifiantes diplômantes Programmes courts Formations intra-entreprise



En savoir plus : www.amraeformation.fr
 Contact : amrae.formation@amrae.fr - 01.42.89.32.72



Abonnement 2024*

Je désire m'abonner à la revue Atout Risk Manager pour 2024 (4 numéros)

L'abonnement à Atout Risk Manager est compris dans l'adhésion.

Non adhérent à l'Amrae : 74 € HT**

Adresse de livraison

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

E-mail _____

ATOUT RISK MANAGER

Contact : Amrae

Service abonnement

36, boulevard de Sébastopol
75004 Paris

Tél. : 01 42 89 33 16

atotriskmanager@amrae.fr

Date _____

Signature _____

RÈGLEMENT À RÉCEPTION DE LA FACTURE

NB : application du taux de TVA en vigueur au moment de la commande (20 % en novembre 2023).
 *Abonnement valable sur une année civile. Si je m'abonne en juillet, je recevrai les deux numéros déjà parus dans l'année + les deux suivants.
 **Pour tout envoi hors de France métropolitaine, une majoration est prévue sur le prix HT de 9 % pour l'Europe et 18 % pour les autres pays.



Naudet et Airdjusting s'associent au service de l'expertise

Nos domaines de compétence

Naudet est un cabinet d'expertise

spécialisé en Risques Industriels et Techniques. Avec une équipe d'ingénieurs et financiers, il est leader de son secteur en France et se distingue par l'exclusivité de son activité dans le monde de l'industrie et des grands comptes internationaux.

Airdjusting est un cabinet d'expertise

spécialisé en aéronautique. Acteur incontournable dans ce domaine, il intervient sur des dossiers en France et à l'étranger au profit des assureurs d'opérateurs majeurs, de constructeurs, et d'aéroclubs à la fois en dommages et en responsabilité civile.

Nous sommes des acteurs reconnus

au service des grands risques en Dommage et en Responsabilité Civile :

- Aviation
- Industrie
- Distribution
- Cyber
- Lignes financières
- Agroalimentaire / Agriculture

Naudet, un réseau mondial

Naudet bénéficie d'un réseau d'experts partenaires renommés dans le monde pour les dossiers industriels et commerciaux complexes et à forts enjeux.

Siège
152 avenue de Malakoff
75116 Paris
T. +33 1 45 26 90 83
www.naudet.fr





QBE Toujours prêt

Aidons les entreprises à renforcer leur résilience

www.qbefrance.com

 QBE